

Reproducció digital de l'obra (text en francès) :

LES ALBERES

Conquestes i abandons

Mutacions econòmiques d'una muntanya mediterrània : muntanya - providència del passat, muntanya – paisatge d'avui.

Revista Conflent, Prada, nº 61, febrer del 1973, 47 p. + 9 mapes

Mapes fora del text (al final de l'obra) :

- 1- Economia de les Alberes i del peu de muntanya – 2^a meitat del segle XVIII (1/50.000^e)
- 2- Situació dels poblaments vegetals. Vessant nord. Situació entre 1890 i 1910 (1/25.000^e)
- 3- El vinyer de l'Apel·lació Banyuls – Històric (1/25.000^e)
- 4- Àrea de l'Apel·lació Banyuls: extensió del vinyer (1/25.000^e)
- 5- Apel·lació Banyuls: producció (1/50.000^e)
- 6- L'hàbitat dins les Alberes – Evolució i situació actual (1/50.000^e)
- 7- Municipis de l'Albera, les Cluses, el Pertús – Mitjanes i grans propietats (1/25.000^e)
- 8- Alberes, vessant nord : operacions immobiliàries (1/25.000^e)
- 9- Economia de les Alberes i del peu de muntanya – Època actual (1/50.000^e)

Jean BÉCAT

LES ALBÈRES

Conquêtes et abandons



CONFLENT

REVUE BIMESTRIELLE

ARTS · LETTRES
SCIENCES · TOURISME

RÉDACTION · ADMINISTRATION

"Les Castors" 66500 PRADES

N° 61 · Février 1973

10 fr.

Jean BÉCAT

LES ALBÈRES

Mutations économiques
d'une montagne méditerranéenne :

montagne - providence du passé

montagne - paysage d'aujourd'hui

Préface

de

Raymond Gual

Illustrations :

Dessins, graphiques et cartes de l'auteur

Photographies d'Emmanuel Pardo

SOMMAIRE

	page
Introduction	5
Première partie :	
L'Ancien Régime : une longue surexploitation.	
A - L'économie traditionnelle	7
B - Des forêts qu'on ne ménage pas	9
Deuxième partie :	
Evolution au cours des XIX ^e et XX ^e siècles :	
Crises et abandons	
A - Les mutations du versant méditerranéen	13
1 - Prospérité et déclin du plus ancien vignoble des Pyrénées-Orientales.	
2 - L'abandon de l'élevage et les incendies.	
3 - De la pêche au tourisme.	
B - Le versant nord : l'abandon progressif	29
1 - L'ère des mutations.	
2 - Les multiples ressources des forêts.	
3 - Une exploitation inconsidérée et abusive.	
4 - L'exode.	
5 - Un capital forestier inégalement conservé.	
C - Le versant ouest : un secteur relique	35
Troisième partie :	
Un attrait nouveau.	
A - A l'est : un tourisme côtier	37
B - Au nord : le reflux touristique et les grands lotissements	39
C - Le versant ouest encore épargné	41
Conclusion : Sauvageons une montagne - paysage !.	43
Lexique.	44
Bibliographie et sources.	45

Il est toujours difficile de présenter une œuvre, surtout lorsqu'elle a été réalisée par un ami, car on pourrait croire que les louanges sont de "circonstances". Nous sommes, bien sûr, convaincu de la qualité de ce travail, mais nous préférons, tout simplement, engager le lecteur à se rendre compte par lui-même.

Nous voudrions, toutefois, mettre l'accent sur un aspect particulier, et pas toujours évident, de ce genre d'études. Les géographes nous ont, en effet, habitués à les suivre dans leurs analyses des phénomènes du passé, qu'ils examinent avec l'œil froid, strict et impartial de la rigueur et de la probité scientifiques. Mais il leur manque souvent la flamme de la « passion », de « l'engagement », qui permet aussi au « cœur » de voir au-delà des réalités premières. C'est pourquoi nous pensons que lorsque le géographe a démonté tous les rouages de l'évolution des conditions de vie d'une région, et passé en revue toutes les solutions qui s'offrent à elle pour affronter l'avenir, son rôle n'est pas terminé. Il lui reste, et cela devient de plus en plus un impérieux devoir, à lancer un CRI d'alarme chaque fois qu'il est conscient des voies erronées dans lesquelles l'engagent ceux-là même qui ont pour mission de présider à ses destinées. Il se doit de le faire, ne serait-ce qu'au nom du respect de ce patrimoine légué par nos ancêtres, et que nous devons à notre tour transmettre dans les meilleures conditions possibles.

C'est ce que Jean BECAT a fait, trop bien fait presque, avec trop de sérieux, car nous savons, hélas, que les analyses de ce genre sont ensuite utilisées dans d'autres buts beaucoup plus... lucratifs !

Voilà donc une région, les ALBERES, trait d'union s'il en fut entre les Catalans des deux versants des Pyrénées, à vocation essentiellement montagnarde (cultures, forêts, pacages...) dans un site extraordinaire, à faible altitude (1 200 m max.), surplombant la mer, à quelques pas d'une grande ville, et qui devrait actuellement jouer pleinement son rôle d'équilibre naturel, voilà donc une région, disons-nous, qui va être complètement dénaturée, saccagée, pillée, livrée aux appétits féroces des promoteurs de plus en plus nombreux, avec leur cortège de routes « touristiques », de lotissements plus ou moins « heureux », de parkings, etc..., etc... Et le processus est déjà sérieusement commencé...

Même si on ne confond pas « tradition » et « passéisme », on se rend compte que les ALBERES ont toujours eu une vocation indiscutablement liée à la nature et à son exploitation rationnelle et raisonnable : coupes dans les forêts, mais aussi reboisement, pacages savamment dosés, vignes et cultures entretenues grâce à un travail, une subtilité et une constance admirables.

De nos jours, l'évolution étant ce qu'elle est, il semble que les ALBERES devraient servir d'élément naturel, vital, nécessaire à l'équilibre de l'homme, qui aura de plus en plus besoin de ces « refuges » où il pourra se retremper et retrouver les forces usées au contact même de cette société qui le dévore.

Mais la théorie est une (qui ne parle autour de nous de la défense de l'environnement ?) et la pratique est autre (on voit partout se créer des sociétés aux vocations les plus diverses, mais dont le but principal est de faire le maximum de bénéfices dans le minimum de temps)...

Nous avons eu, pour les ALBERES, un réel espoir lorsque, à ARGELERS, s'était créée une association de défense ayant pour but la sauvegarde du patrimoine historique des Albères (cf. Revue « MASSANA » - N° 1, 1968). Nous l'avions cru capable, étant animée par des jeunes, de venir épauler l'action courageuse, mais peu efficace du Laboratoire Arago de BANYULS (dont les crédits diminuent chaque fois qu'il s'élève contre les massacres écologiques de la côte, de la Massana ou d'ailleurs). Et puis cette société s'est laissée circonvenir, elle aussi, par... l'argent des subventions immanquablement lié au silence (qui est « d'or » comme chacun sait !).

Alors maintenant la voie et les voies sont ouvertes aux spéculations en tous genres, aux promoteurs qui sans vergogne, lotissent, clôturent, coupent, abattent, construisent n'importe quoi, n'importe où, et avec toutes les bénédictions des Pouvoirs publics. Au profit des autochtones, disent-ils !!! Oui, c'est vrai, ceux-là trouveront ainsi des emplois de... jardiniers, de personnel d'entretien et de femmes de ménage...

Bien sûr, l'HISTOIRE se chargera de juger, plus tard. Elle saura quels noms rattacher à jamais à de telles entreprises de « Promotion ». Elle saura qui aura créé le « Lydia », qui aura « aménagé » les ALBERES, etc..., etc... C'est quand même une bien maigre consolation, car le pire sera fait, et les générations futures auront bien du mal à effacer certaines routes, à reboiser des forêts massacrées, à se défaire de toutes les pollutions esthétiques, à supporter des « Vallées heureuses » et autres balivernes de ce genre, même si leurs auteurs reposent à ce moment-là sous « quatre pams... de terra » !

Espérons pourtant...

Espérons que tous ceux qui liront ces pages se sentiront davantage concernés par ce problème de sauvegarde d'une région, les ALBERES, dont Jean BECAT est ici le meilleur des chantres, et souhaitons que d'autres voix s'élèvent à côté de la sienne !

Raymond GUAL.

L'Atelier régional d'études économiques et d'aménagement rural du Languedoc-Roussillon (A.R.E.E.A.R.), en liaison avec le C.T.G.R.E.F. de Grenoble, Division de la Protection de la Nature, a demandé une étude sur les Albères à un groupe d'universitaires, géographes, écologistes, paysagistes et architectes.

C'est dans le cadre de ce groupe d'étude que j'ai présenté les résultats de recherches rassemblés dans cet article ; ceux-ci, ainsi que les opinions ou les jugements qui y sont exprimés, n'engagent que moi-même.

Jean BECAT

Pour l'homme des villages voisins, les Albères sont les montagnes abandonnées : « *Il n'y a plus rien, elles ne servent plus à rien..., il n'y a pas longtemps j'y avais quelques chèvres..., un tel est né dans tel mas, allez le voir, il habite au village...* »

Pour le Roussillonnais c'est un coin sauvage, une nature « vierge » où il va en randonnée dominicale ; tradition de la cueillette des asperges sauvages, des champignons, ou des cargolades à la Reina de las Fonts.

Pour l'homme-automobile de l'été, c'est une toile de fond pittoresque pour la plage d'Argelès et pour les criques de la Côte-Vermeille. Il n'attend — à son insu — que l'ouverture de routes carrossables pour y découvrir hêtraie et points de vue alors signalés par le guide Michelin.

En réalité les Albères ont connu depuis quelques décennies une profonde mutation. Elles ont changé de contenu et de qualité. Relativement peuplées et intensément utilisées autrefois, elles sont devenues vides et abandonnées. Cette nature, en apparence laissée depuis longtemps à elle-même, porte les stigmates de l'ancienne occupation humaine. Son évolution tant physique que biologique s'en ressent : c'est une montagne ravinée, déboisée, parcourue chaque année par des incendies. Elle perd d'année en année ses possibilités de régénération. Plus accueillante et domestiquée autrefois — bien que peu à peu dégradée — cette montagne devint répulsive et dangereuse au fur et à mesure de son abandon.

Elle prend aujourd'hui une valeur nouvelle : montagne-paysage, montagne-point de vue, mais aussi montagne proche d'un littoral touristique bientôt saturé, entre deux grands axes de circulation. Pure il y a quelques années encore de toute emprise immobilière, elle possède un attrait incontestable pour la spéculation foncière.

C'est dans cette orientation que se place la vocation nouvelle des Albères. Mais ici surgit un autre problème : le capital touristique potentiel est étrié dans cette région méditerranéenne, la « *promotionnisme* » y a déjà fait quelques dégâts. Les Albères sont donc à préserver autant qu'il est possible de le faire. Une urbanisation dirigée, un paysage protégé ou amélioré, c'est un des rares atouts que nous possédions face à l'engouement — encouragé par un laisser faire général — pour la Costa Brava voisine.

Une promenade à travers les Albères révèle trois secteurs dissemblables :

— A l'est, des montagnes schisteuses arides et dénudées où genêts épineux et cistes laissent apparaître les cicatrices de vieilles murettes ruinées. Un vignoble extraordinaire part du rivage et escalade les pentes.

— Au nord, des vallées abandonnées par l'homme ; les premières pentes colonisées par des lotissements aux maisons trop blanches ; des mas désertés devenus résidences secondaires rustiques... et partout la hantise du feu. Une hêtraie inattendue domine des taillis touffus de chênes verts, des rochers grisâtres où des pentes noircies par le dernier incendie.

— A l'ouest, isolés dans des bois de chênes-lièges, des mas au milieu de leur îlot de cultures et de prés : un autre genre de vie et un autre âge. Nous sommes dans un secteur relique. Et l'œil habitué aux gros bourgs viticoles de la plaine cherche en vain un village. La dispersion de l'habitat est ici totale ; elle surprend.

Tout cela correspond bien à la réalité. Ces trois secteurs aujourd'hui s'opposent ; autrefois les contrastes étaient moins nets, et surtout les limites s'ordonnaient d'une manière différente. Les mas et les hameaux du piedmont nord, ainsi que ceux de l'intérieur des alvéoles côtiers, participaient au même genre de vie que les mas de l'Albère. Un autre type d'économie unissait les hauts pâturages, les forêts et les villages du piedmont immédiat. Puis la plaine, dont les liens avec les Albères étaient continus, mais moins puissants. Si l'on excepte le vignoble de Collioure, il existait autrefois une homogénéité tout au long des Albères, par étages successifs ; puis une disparité croissante sépara ensuite ces trois secteurs, au fur et à mesure que de nouvelles conditions économiques poussaient à l'abandon des genres de vie traditionnels.

De cette constatation découle la démarche de cette étude de géographie historique :

— Quelle était l'économie du massif et quels étaient les liens qui l'unissaient au piedmont sous l'Ancien Régime ?

— Nous comprendrons mieux ensuite l'évolution des XIX^e et XX^e siècles : les différents secteurs opposèrent une résistance inégale au choc des conditions économiques nouvelles. Prospérité et déclin du vignoble de « Banyuls » sur le versant est. Abandon progressif du versant nord et des hautes vallées de l'est. Le haut massif est lentement libéré de ses contraintes et d'une utilisation abusive, pendant que l'économie traditionnelle mène un combat d'arrière-garde sur le versant ouest.

— Les Albères présentent un attrait nouveau : les problèmes actuels sont surtout liés au sauvetage du massif et au tourisme.

Au cours des temps modernes, une suite de cycles économiques ont modifié les rapports entre la plaine et la montagne.

L'Ancien Régime :

Une longue surexploitation

Sous l'Ancien Régime l'économie de la région était fort différente de l'économie actuelle. Les Albères y avaient leur place, analogue à celle de toutes les moyennes montagnes qui entourent la France méditerranéenne. Ces montagnes avaient une forte population et jouaient un rôle essentiel dans l'économie générale. (Voir la carte : *Economie au XVIII^e siècle*).

A - L'Economie traditionnelle

Celle-ci était basée sur la céréaliculture et l'élevage. La plaine du Roussillon avait peu de vignes, beaucoup de vacants, d'incultes et des terres emblavées.

La pratique de l'assolement biennal est répandu sur toutes les terres « à l'aspre » : jachère et céréales (blé et surtout seigle, avec des rendements bas) alternent régulièrement. Une technique encore plus archaïque est parfois utilisée sur les mauvaises terres : une à deux années de culture sont suivies de sept à huit années de jachère ; cela s'apparente aux défrichements temporaires.

Les cultures sont continues sur toutes les terres irriguées : blé, avoine, fourrages, légumineuses, haricots ou pois, légumes alternent régulièrement. Plusieurs récoltes sont possibles dans l'année : la fertilité des sols et la bonne ordonnance des cultures étonneront Arthur Young lors de son passage en Roussillon, à la veille de la Révolution.

Jachères et surtout vacants sont nécessaires, car le Roussillon est une terre d'élevage : il s'agit de la spéculation principale. Les troupeaux, souvent collectifs, transhument régulièrement de la plaine vers les montagnes. Leur nombre surprend :

Roussillon et Vallespir :

	1730	1773
	—	—
Bœufs	3 003	
Vaches	3 698	4 669
Moutons	133 393	137 251
Caprins	38 638	

« Cet élevage est un fait de plaine... : il y a plus de bovins dans la région d'Argelès que dans celle d'Arles ou de Prats-de-Mollo » (5)*. Les bovins d'Argelès pacagent dans les pelouses et la hêtraie des Albères, mais aussi dans les prés et marécages proches du littoral.

(*) Les chiffres entre parenthèses renvoient à la bibliographie.

Le nombre des ovins est lié à l'importance des vacants et des incultes en plaine. La zone littorale et le piémont des Albères jusqu'au Tech assuraient la nourriture hivernale des troupeaux descendus des Albères, du Haut Conflent ou venus du Languedoc. Les vacants, souvent propriété semi-communautaire des éleveurs, comptent davantage que les jachères. L'importance du troupeau limite la culture des céréales et de la vigne (d'ailleurs abîmée par le « *rongedis* » des animaux). Le piedmont est donc peu cultivé.

En été, les troupeaux s'éparpillent vers les montagnes languedociennes, vers les pasquiers du Conflent et vers les hauteurs des Albères.

Tous les textes anciens sur la province du Roussillon font une mention particulière des Albères et insistent sur les ressources qu'on en tire. En fait, il s'agit d'une montagne aux ressources multiples, à portée de la plaine et de ses besoins : droits d'usage nombreux, parmi lesquels le pâturage est le plus important. En réalité, il y a probablement surpâturage et abus dans l'exploitation des bois.

Où sont les cultures ? Sur les premières pentes des Albères et aux alentours des villages du piedmont s'étagent champs, olivettes et vignes. On plante beaucoup de vignes, malgré les interdictions royales. Mais les édits royaux visent les vignes de la plaine qui entravent l'extension des emblavures, et les communautés s'efforcent de démontrer au tout-puissant Intendant que la plus grande partie des vignes est située sur les pentes impropres aux autres cultures. La vente du vin est d'un bon revenu et fournit un peu de numéraire à un grand nombre de petits propriétaires. Leurs ressources sont complétées par les « *tallats i sembrats* » de la montagne. Il s'agit d'une coutume, d'un droit d'usage largement mis en pratique sur tout le versant nord ; tout habitant des villages voisins peut défricher et cultiver les étendues non boisées de la forêt : culture temporaire, suivie d'une longue jachère. La tentation a pu être forte lorsque les surfaces déboisées étaient trop faibles... Ces tallats sont souvent des places de bonne terre où l'eau de la rivière peut être détournée ; ils sont parfois proches d'une source.

Le vignoble de Collioure a connu une évolution différente. C'est une riviéra analogue à celles de la côte ligure. Le port, bien que modeste, est le premier de la province. Par là transitent les produits du Vallespir et du Roussillon ; mais les routes construites au XVIII^e siècle ont diminué son trafic au profit des charrois passant par Salses. Depuis le XIII^e siècle, les possibilités d'exportation et une réputation bien établie ont amené le développement du vignoble ; mais celui-ci ne couvre largement que les pentes qui entourent Collioure. Banyuls, par exemple, a presque autant de terres labourées, de prés et d'olivettes que de vignes.

Sur toutes les premières pentes, entre 150 et 500 mètres d'altitude, ainsi qu'au fond des vallées, de nombreux mas. La carte 1 (*Economie des Albères au XVIII^e siècle*) et la carte 6 (*habitat*) font apparaître un habitat dispersé dans les Albères : il est adapté aux conditions physiques et économiques imposées par le massif, sa végétation et ses possibilités d'utilisation. Il s'agit d'une dispersion constituée par de gros mas groupant

plusieurs familles, par des groupes de mas peu éloignés ou par des hameaux (Les Abeilles, La Pave, Saint-Jean). Rares sont les mas peu importants et isolés. Cela correspond étroitement aux conditions du milieu : rareté et discontinuité des espaces cultivables dans le massif, exploitation des taillis de chênes verts et élevage de chèvres : celles-ci ne transhument pas, rentrent chaque soir à la bergerie et doivent donc être au centre de leur domaine. A la rigueur une « jaça » ou un « cortal » doublent le mas en altitude et supposent un déplacement saisonnier du troupeau et de son berger. Des liens de ce genre unissent également plusieurs mas, certains accueillant quelque temps le troupeau voisin qui valorise ainsi ses landes et ses taillis de chênes verts.

A La Pave par exemple, quatre familles élèvent 350 chèvres et cultivent légumes et méteil (30 charges soit 54 hl.). Saint-Jean et Saint-Martin de l'Albère, en 1720, possèdent 1 861 caprins, 107 bovins, 404 cochons et 24 juments. L'élevage y est l'activité essentielle. (Archives. Série C. n° 1862).

Cette économie est solide, peu sujette aux aléas de la conjoncture, plus sûre que celle de la plaine céréalière. L'autarcie est plus complète. Elle justifie le nombre élevé de mas (*carte de l'habitat*) qui provoque d'abord la surprise : la densité humaine est relativement forte sur les premières pentes et dans les alvéoles des Albères.

La plupart de ces mas participent peu à la grande transhumance des troupeaux ovins. Quelques mas seulement envoient en été leurs moutons sur les pelouses d'altitude et dans la hêtraie. Les troupeaux viennent de la plaine, d'Argelès et des villages du piémont, parfois de plus loin, ainsi que du versant espagnol qui jouit des mêmes droits de pacage.

Ce type d'économie et la dispersion qui lui est nécessaire, se sont maintenus jusqu'à nos jours dans la commune de l'Albère (comme dans toutes les régions d'économie semblable : Hautes Aspres par exemple), la grande propriété absentéiste lui assurant une plus grande pérennité. Mais il a disparu par abandon dans le versant nord, vide aujourd'hui mais autrefois support d'une occupation assez dense.

B - Des forêts qu'on ne ménage pas

La forêt est intensément exploitée : élevage, dont nous avons parlé, avec moutons et vaches en été dans la hêtraie, et toute l'année chèvres dans les taillis de chênes verts autour des mas ; mais aussi cochons que l'on envoie à la glandée, en fait libres dans les chênes, simplement marqués pour que chacun reconnaisse les siens. C'est ainsi qu'en 1772 les droits de pacage à La Massane et l'abonnement des cochons rapportent 836 livres à Argelès, sur 1 296 livres de recettes totales (8) et (Archives Série C. n° 1066). Il s'agit là d'un des droits que possèdent les habitants des villages du piémont.

Ces droits et usages sont fort nombreux. La Révolution, loin de les supprimer, leur donnera plus de consistance en les codifiant : pacage, panage, glandée, affouage, boisage, charbonnage, « *tallats i sembrats* », tout était donc à la disposition des usagers : la végétation du sous-bois,

broutée par le bétail envoyé au pacage et au panage ; les arbres fournissent le bois d'œuvre (boisage), le chauffage (affouage, charbonnage) et le bois nécessaire aux instruments de travail ; les semences sont à la disposition des porcs (*glandée*) ; les espaces non boisés eux-mêmes : pacage et « *tallais* » ! Le libre exercice de ces droits devenait vite une charge intolérable aux époques d'autarcie économique et de fortes densités rurales : XVIII^e et XIX^e siècles.

Ces droits donnaient lieu à des procès nombreux — les archives en témoignent — entre communautés voisines (Argelès et Collioure par exemple) ou bien entre seigneurs et propriétaires des forêts d'une part, usagers et communautés de l'autre.

Pour obtenir un tableau complet de l'utilisation des bois, il faut ajouter les besoins des forges et ceux du Roi pour sa marine.

Une forge catalane est installée à Sorède au lieu dit La Farga. Elle appartient au Marquis d'Oms, issu de l'une des plus importantes familles de la province. La forge est une installation de grillage du minerai de fer à l'aide de charbon de bois. Le métal obtenu est battu grâce à un martinet actionné par le courant de la rivière de Sorède. Elle est analogue aux onze forges du Vallespir, et moins importante que les sept forges du Conflent. Elle produit chaque année 1 200 quintaux de fer : il s'agit de quintaux anciens de 50 kilogrammes, soit une production de 60 tonnes de fer par an (*Etat des forges au 1^{er} juillet 1772 - Archives. Série C. n° 1241*). Le maître de forge ou fermier vient de Velmanya, en Conflent. En 1699, Monsieur Bénard, inspectant les forêts du Vallespir pour le compte de l'intendant de la province, évalue la consommation de charbon à 300 quintaux par semaine, soit 15 tonnes actuelles (6). Chargé d'évaluer le bois utilisable par la marine royale, il grossit certainement les chiffres, et se plaint des charbonniers « *coupans les bois les plus proches et abatans un chesne qui fera la plus belle pièce de construction d'un navire pour en avoir les branches* ». Au début du XIX^e siècle, Monsieur Jalabert (35) indique la consommation des forges : pour une capacité de production de 1 200 quintaux de fer par an, une forge comme celle de Sorède utilise 250 kg. de charbon par feu, soit 1 500 kg. par jour et environ 10 tonnes actuelles par semaine. Il est vrai que ces forges ne fonctionnent que six mois par an (pour 120 à 130 jours de fabrication), l'étiage des rivières imposant leur arrêt. La forge de Sorède utilise donc bon an mal an au moins 180 tonnes de charbon de bois.

Ce charbon est obtenu sur place, dans la forêt de Sorède. Le minerai de fer vient de la « minière » de Laroque : « *La commune de Laroque possède une mine de fer, pauvre, de mauvaise qualité, et ne donnant que 25 % ; l'étendue n'en est pas bien connue* » (Jalabert 1819). Le minerai de fer de Laroque approvisionnait La Farga de Sorède en 1772 et auparavant.

Les Albères alimentaient également le Vallespir en charbon de bois (L'Albère, Le Perthus, Maureillas) et Perpignan en bois de chauffage et en charbon de bois (bois de Banyuls, d'Argelès, de Lavall, de l'Albère : surtout chênes blancs et chênes verts). Elles payaient un lourd tribut. Le

compte rendu de 1772 note la rareté du bois et du charbon dans la province, surtout en Vallespir, et déplore que « *la pénurie du bois augmente en Roussillon par l'abus que les habitants en ont fait, principalement ceux des montagnes qui seraient susceptibles d'être complantées ; mais les défrichements des vacans y sont un obstacle* ». Compte rendu peut-être partial, qui ne met pas en cause les forges.

La marine du Roi a puisé dans les Albères comme dans toutes les forêts accessibles. Les Albères, proches de Collioure, sont inventoriées en 1699 : Montesquieu a beaucoup de chênes (!), ainsi que Villelongue. De même, à La Roque et à Sorède, il y a du « *chesne et du fayard* ». Mais ces bois sont plus « *tords* » que ceux en amont de Céret : ils seront bons néanmoins « *pour fourcats, genouils et toutes sortes de courbes* ». Monsieur Benard note également que « *le bois est si commun dans ces montagnes (en 1699) que coupe qui veut... et comme il y en a en quantité de bon pour le service de Sa Majesté* », il faut « *en ordonner la conservation* ». Il estime que l'on peut tirer au moins 30 000 chênes du Vallespir et des Albères, chacun fournissant 40 pieds cubes de bois (soit environ 1,5 m³ actuels). Ces coupes seront-elles faites ? Il est probable que les forêts, encore belles à la fin du XVII^e siècle, furent coupées à blanc pour les besoins de la marine, en raison même de leur accessibilité et des besoins de la flotte de Méditerranée.

Le Massif a donc connu une exploitation abusive qui l'a progressivement ruiné. La montagne constitue pour les populations voisines un capital qui semble inépuisable et que l'on traite avec désinvolture : le paysan, ici comme ailleurs, n'a pas le respect de l'arbre. De plus il existe à cette époque un mépris total du capital foncier ; l'idée même de sa conservation ou d'une régénération entravée par ces abus n'effleure l'esprit de personne. On vit au jour le jour, et on demande aux communaux et aux forêts de couvrir au maximum les besoins du village. Ces communaux sont « gérés » par les villageois ; le frein de l'appropriation privée des forêts joue assez peu car les droits d'usage les mettent à la discrétion des communautés voisines. Pierre Poeydavant, subdélégué général de la province, écrit à propos des Catalans : « *Le vice national est le défaut de soins et le manque d'émulation* ». Il est vrai que ce Basque ne les aime guère.

La frange la plus stable, et d'ailleurs essentielle dans la vie de la région, est constituée par les villages du piedmont immédiat et par les mas. L'appropriation privée, sans droits d'usage, s'y traduit par un souci plus grand de préservation des sols et des bois. La différence entre cette bande et la bande d'altitude supérieure est encore visible dans le paysage.

Evolution au cours des XIX^e et XX^e siècles : Crises et abandons

La Révolution libéra les populations des contraintes de l'Ancien Régime, mais sans en libérer la terre. Pleine liberté fut donnée aux usagers dans les Albères ; cela entérina les empiètements réalisés dès la chute de la royauté. Le vignoble étant la culture la plus rentable, le XIX^e siècle vit les vignes s'étendre sur tous les coteaux du versant nord, grimper sur les pentes de Banyuls et de Collioure, occuper les alvéoles de Port-Vendres et Cerbère, atteindre l'arrière-côte au Rimbaut. La vigne remplaça les céréales dans la plaine, récupéra à son profit les incultes, les vacants et chassa l'élevage de la plaine ; cette mutation s'accéléra après que le département eut été désenclavé par le chemin de fer, dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Cette révolution des transports eut un double effet sur l'économie du Roussillon et, par contrecoup, des Albères.

Tout d'abord elle stimula certaines activités rentables : le vignoble devenu très étendu et les services qui lui sont liés, tonnellerie, charrois... et par conséquent l'exploitation du châtaignier, du chêne, du micocoulier. De même le liège devint un produit intéressant, avant d'être concurrencé par les importations au XX^e siècle. On se lança avec frénésie dans ces spéculations et l'on abandonna le reste ; Monsieur Labau (36) écrivait en 1882 à propos des céréales : « *Les communications faciles et économiques par la voie ferrée ont réduit cette culture à sa plus simple expression. La vigne plus généreuse l'a remplacée en très grande partie. Aucune hésitation : d'un côté misère, de l'autre aisance* ». Le département était entré dans l'économie de marché, l'économie traditionnelle fut peu à peu refoulée.

Le deuxième effet toucha les mas des Albères et l'élevage. Ces mas, liés à une polyculture sèche et à l'élevage, résistèrent longtemps, mais l'évolution générale les condamnait à plus ou moins longue échéance. Les plus vulnérables étaient ceux du versant nord, plus dispersés, en ensembles peu cohérents, trop proches de la plaine dont on aperçoit la richesse depuis les premières pentes : la tentation était forte. En fait leur abandon ne se précipita qu'assez tard, après la première guerre mondiale. La carte de l'habitat fait apparaître 36 abandons avant 1914 et 82 par la suite. Le secteur ouest, plus isolé, résista davantage.

L'élevage, aussi important dans les Albères qu'au siècle précédent, ne déclina qu'à la fin du XIX^e siècle : les troupeaux de moutons d'Argelès,

Sorède, Laroque estivaient toujours dans les Albères et l'élevage local restait important. Le dernier après-guerre vit son abandon définitif. Le divorce entre plaine et Albères va grandissant pendant toute cette période.

Entre la Révolution et la première moitié de notre siècle se place donc pour les Albères une période de déclin, très lent pendant longtemps, puis rapide. Cette période voit également une exploitation abusive, effrénée des Albères, ceci d'autant plus qu'on sent confusément qu'après cela, elles seront abandonnées : on a moins de scrupules.

A l'intérieur de cette longue période, la crise phylloxérique est une coupure majeure. Elle atteint cette région en 1880, le vignoble de Banyuls en 1882. Les parades étaient connues, mais la reconstitution se heurta à de gros problèmes, d'ordre financier surtout. La vigne des coteaux appartenait à de petits propriétaires qui ne pouvaient ou ne voulaient replanter. Il s'y ajouta les difficultés du recrutement de la main-d'œuvre et son coût croissant. L'ordre des valeurs changea plusieurs fois. Les Albères, comme toutes les marges, en subirent durement les contrecoups, le dernier est observable aujourd'hui.

A - Les mutations du versant méditerranéen

1 - Prospérité et déclin du plus ancien vignoble des Pyrénées-Orientales.

Dès l'Antiquité la vigne était cultivée sur les pentes dominant la Méditerranée.

La réputation des vins de Collioure était établie dès le Moyen Age et les rois de Majorque, les rois d'Aragon, les papes d'Avignon, les jugeaient dignes de leur table. En fait la prospérité de ce vignoble, d'abord peu étendu, est liée à l'essor commercial du port de Collioure.

Du XIII^e au XV^e siècle, Collioure fut le principal port du Roussillon et le poumon de cette province. Le dynamisme des marins catalans permettait le rayonnement des bateaux colliourens dans tout le bassin occidental de la Méditerranée et même jusqu'au Levant. Les possibilités d'exportation et l'activité du port stimulèrent le vignoble : l'alvéole de Collioure se couvrit de vignes en terrasses. Phénomène classique de riviéra enveloppant un port actif. La région de Banyuls participait moins à cette activité ; les vignes occupaient une place moins importante dans l'économie locale : les champs, les prés, les olivettes et l'élevage comptaient davantage. La population était d'ailleurs plus dense dans l'intérieur (Puig del Mas, Banyuls del Mig, Banyuls d'Amont et les Abeilles) que sur la côte (Banyuls de Baig ou del Maresme) marécageuse et plus inhospitalière. L'élevage régnait en maître sur les pourtours de l'alvéole de Banyuls et à Cerbère.

Jusqu'à la Révolution cette économie demeura sans grand changement, si ce n'est la lente progression des vignes malgré les interdictions royales de planter ; mais l'administration était souple... Et la contrebande par mer et par les cols des Albères apportait un complément de ressources.

Le trafic commercial de Collioure déclina beaucoup, chute accompagnée d'un développement de la pêche et des ateliers de salaison. En 1752, Collioure comptait 297 matelots et pêcheurs sur 1 500 habitants (11). Port-Vendres n'était alors qu'une localité insignifiante de quatre ou cinq maisons (35), mais sa situation avait intéressé Vauban : l'anse fut choisie au XVIII^e siècle comme port militaire. Sous l'impulsion du lieutenant-général de la province, des quais furent aménagés ; en 1780 Port-Vendres pouvait accueillir frégates et galères de la marine royale, mais les bateaux allaient s'avitailier à Collioure... Un obélisque de marbre fut dressé en l'honneur de Louis XVI devant le bassin du port. En 1823, malgré l'opposition des Colliourencs, la commune de Port-Vendres fut créée aux dépens de ses voisines : elle comptait alors 504 habitants. Son essor coïncida avec la conquête de l'Afrique du Nord et surtout avec son désenclavement par le chemin de fer.

La Révolution amena, comme partout ailleurs, la rupture des contraintes qui pesaient sur l'agriculture. On planta de nouvelles vignes et on utilisa sans entraves les pâturages et les bois communaux et privés en vertu des droits d'usage ancestraux. La charge pastorale demeura aussi élevée pendant tout le XIX^e siècle pour ne décliner ensuite que tardivement.

Mais le fait essentiel fut l'extension du vignoble liée aux possibilités d'exportation. Les défrichements connurent une période de pointe entre 1850 et 1880. Les murettes escaladèrent alors toutes les pentes jusqu'à 500 mètres d'altitude parfois (550 mètres à Coumbenils au sud de Madeloc). La mer de vignes couvrit tout du Racou à Cerbère. (Voir carte n° 3 : *Historique - Cru Banyuls*).

Les fonds de vallée gardent cependant des cultures de pommes de terre, de céréales, de légumes et des prés irrigués. Companyo (13) décrit « l'anse de Paulilles, entourée de prairies » et Banyuls : « Cette contrée est coupée... de bois, couverte d'oliviers, de vignes et de jardins dans les parties inférieures ». Le cadastre de 1814 fait état, dans la région de l'actuel cru Banyuls, de 411 hectares de terres et prés, 81 hectares de vergers (*oliviers*) et 1 316 hectares de vignes. Mais si Collioure possédait seulement 48 hectares de terres pour 694 hectares de vignes, Banyuls était plus attaché à la polyculture traditionnelle : 353 hectares de terres pour 622 hectares de vignes. Par la suite, ce fut dans la vallée de Banyuls que le vignoble gagna le plus de surface.

Lors de la révision de 1913, il n'y avait plus que 29 hectares de terres labourables au total, mais 1 968 hectares de vignes. En fait, avant la crise phylloxérique, la surface en vigne atteignait probablement 3 000 hectares. Ces chiffres sont éloquentes.

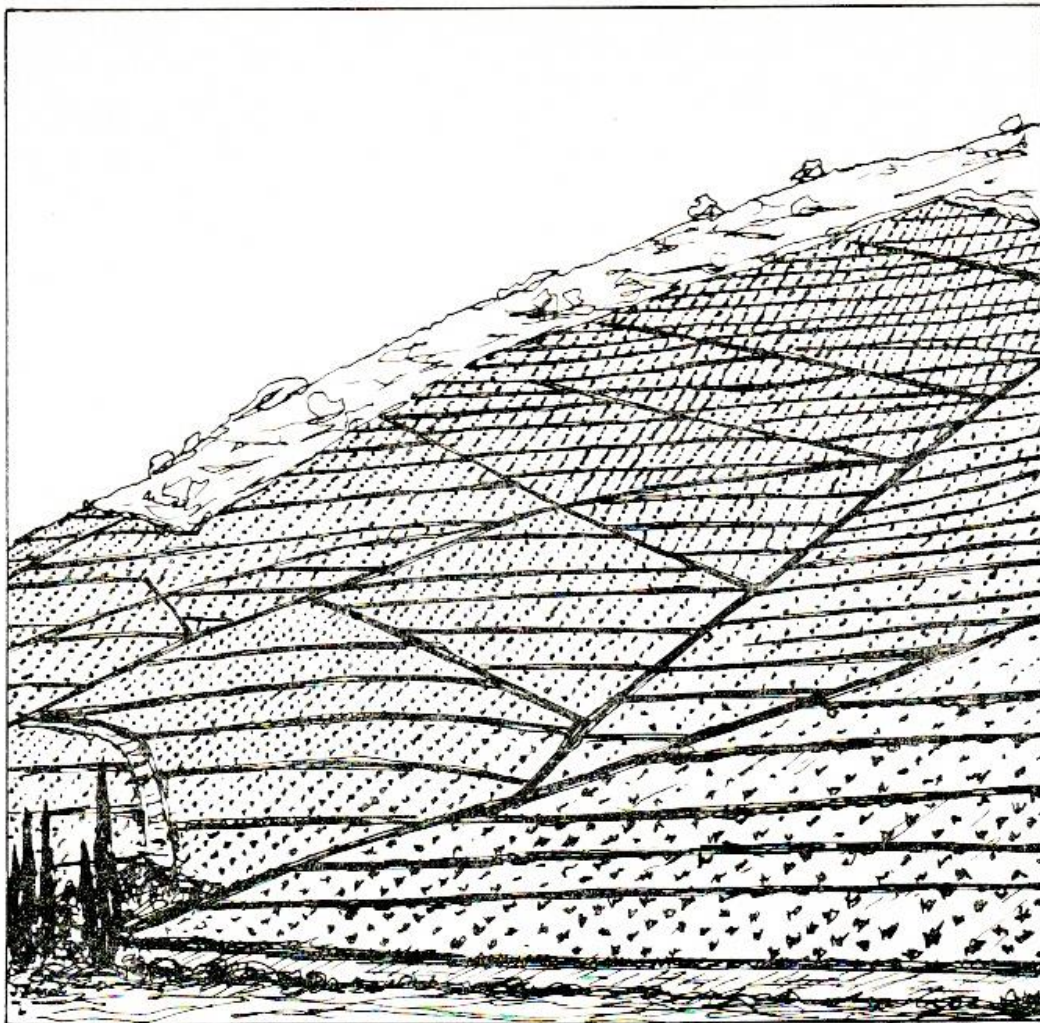
Le vignoble s'étendit et se morcela par suite de partages successifs. Pendant cette période — comme pendant la reconstitution post-phylloxérique — on utilisa le système du métayage au 1/4 ou au 1/5^m. Le propriétaire cède sa terre ; le complanteur défriche, plante, cultive et garde les 4/5^{es} de la récolte (les 3/4 seulement si la parcelle est cédée déjà plantée). La vigne ainsi créée est transmissible, aux mêmes conditions de métayage, dans la famille du complanteur. Il y a ensuite rarement arrachage complet de la vigne, vieillie, suivi d'une replantation, ainsi que cela se pratique en plaine. Ici les ceps sont remplacés pied par pied, au fur et à mesure que cela se révèle nécessaire : vigne et droits sont donc pérennes. Ce système est très ancien ; on en trouve trace dans un arrêt du Conseil Souverain du Roussillon, du 6 novembre 1683 : *« Par ordre de Sa Majesté, deux experts examineront chaque terroir..., dresseront des états des contenances des éminades de terres incultes... L'Intendant sera chargé expressément de bailler par inféodation ces terres à ceux qui offriront d'y faire des prairies et y planter des arbres, sous la redevance annuelle du cinquième de la récolte en faveur du propriétaire des terres cultes »*.

Une loi récente a permis le partage par moitié, en toute propriété, entre propriétaire et complanteur ; cette possibilité a été relativement peu utilisée. Actuellement beaucoup de vieux vignerons cèdent leurs vignes au 1/4... ou les abandonnent s'ils ne trouvent pas preneur.

« C'est le commerce de Port-Vendres qui a créé la marque de Banyuls » (31). En effet, il s'agit d'une initiative des négociants de Port-Vendres, vers le milieu du XIX^e siècle, désireux de lancer une marque nouvelle. Les vins alors connus sous le nom de Collioure devinrent les vins de Banyuls. Leur vente s'accroissant, sous leur impulsion, les vignes s'étendirent à Port-Vendres, Banyuls et Cerbère. La région produit alors des vins de degré élevé (13 à 18°), des vins vieux rancios et des vins de liqueur ; le grenache est le cépage le plus courant. Ces vins sont à juste titre les plus réputés du département.

L'organisation du vignoble n'a pas changé depuis sa création. Murettes, rigoles pour l'évacuation des eaux pluviales, instruments de travail et techniques assez primitives, tout est resté figé. Nous pouvons observer aujourd'hui une agriculture d'un autre âge.

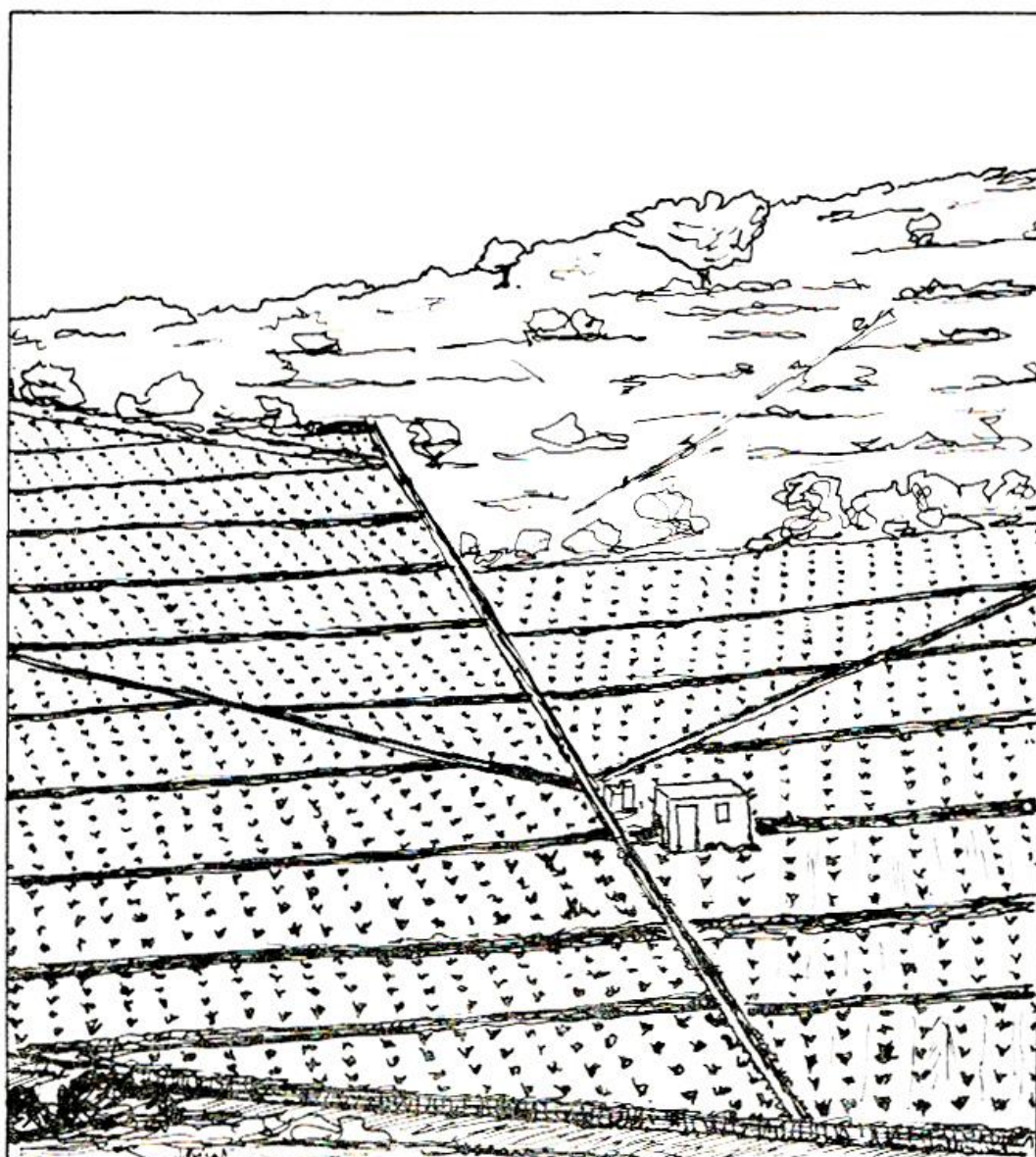
C'est un vignoble en terrasses. Les murettes en pierres sèches suivent presque les courbes de niveau, avec cependant une légère pente longitudinale vers les rigoles d'écoulement. Ces terrasses aménagent les pentes les plus raides. Leur largeur dépend de la pente : 5 à 7 m pour une pente de 25 %, 5 mètres pour une pente de 30 %, 2 à 3 mètres pour 45 % et 1,5 m ou 2 mètres pour 50 %. Le schiste abonde pour édifier les murettes. A l'intérieur des vignes, des amas de fragments de roche s'accumulent (épierrement) et permettent la réfection des murettes.



VIGNOBLE EN TERRASSES ET ORGANISATION DU DRAINAGE
SUR UN VERSANT DE LA VALLÉE DE BAILLAURY

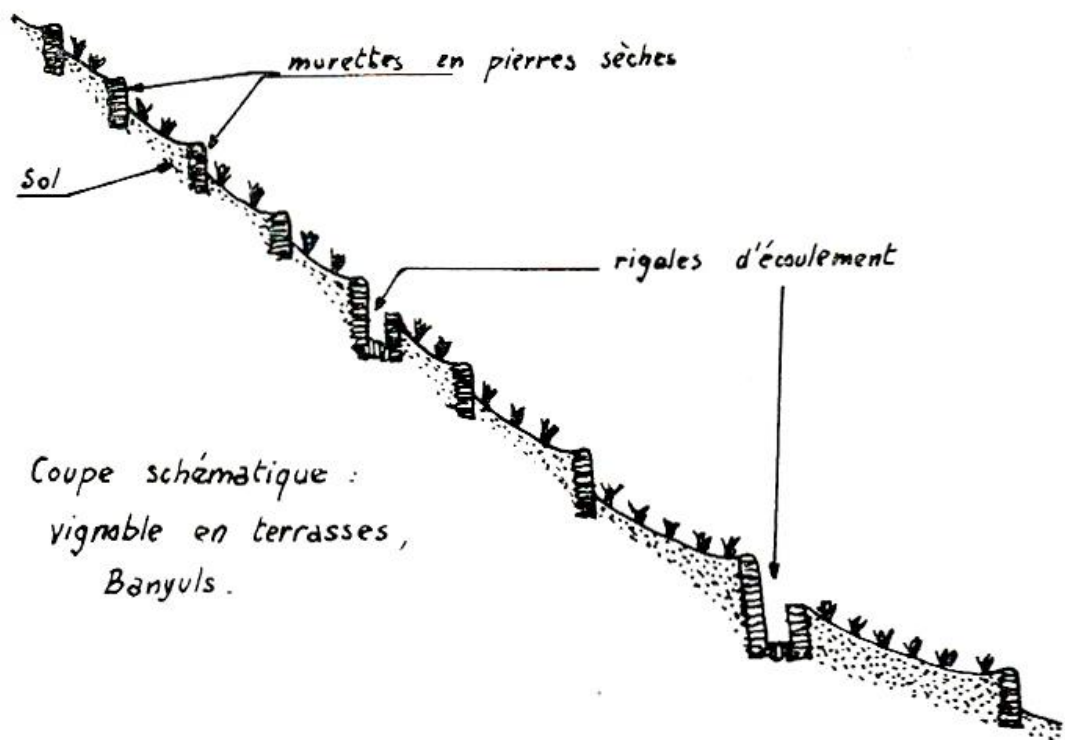
Le sol est mince (10 à 30 centimètres) et le cep introduit ses racines dans les diaclases de la roche en place. Souvent, le porte-greffe est mis en place grâce à l'aide d'une barre de mine. Les ceps sont plantés plus serrés qu'en plaine et la taille cherche à étaler les sarments afin de bénéficier au maximum de l'ensoleillement. Le travail s'effectue uniquement à la main : il n'y a pas de passage à prévoir pour la charrue, le cheval ou le tracteur.

Le vigneron essaie de limiter l'érosion et de canaliser les eaux de pluie. Des rigoles en Y (« *peus de gall* ») strient le vignoble. L'eau de ruissellement d'une série de terrasses rejoint une des branches en diagonale. Ces dernières se jettent dans la branche principale, qui sert souvent de voie d'accès. Toutes ces rigoles sont pavées en hérisson et flanquées de solides murettes.



ORGANISATION DU DRAINAGE : AU CENTRE, UN « PEU DE GALL »
 RECUEILLE L'EAU DE RUISSELLEMENT DES TERRASSES ;
 AU SECOND PLAN, LES RIGOLES D'ÉCOULEMENT ET LES MURETTES
 APPARAISSENT MALGRÉ LES BROUSSAILLES QUI ONT RECONQUIS LA VIGNE ABANDONNÉE

Malgré cela l'érosion est intense. Les murettes doivent être constamment entretenues et réparées. Tous les quatre ou cinq ans, un travail pénible s'impose : le « *desfonsar* ». Il s'agit, à l'aide de corbeilles à deux poignées, les « *banastes* », de remonter la terre du bas de la terrasse au sommet, ou d'une terrasse à l'autre. Le vigneron récupère aussi la terre entraînée dans les rigoles ou déposée dans les puits secs qui jalonnent les rigoles principales.



Coupe schématique :
vignoble en terrasses,
Banyuls.



“ Un cavec ”



“ Una banasta ”

Les travaux d'entretien du vignoble sont lents et pénibles. Ils s'effectuent à l'aide d'une bêche à lame longue et effilée (30 à 50 cm.), le « cavec ».

En hiver, de décembre à mars, a lieu le « cavar » : ce bêchage ameublisse le sol, décavaillonne le cep, et relève la terre entre deux rangées. Au printemps une seconde façon, la « magenca », étale la terre en ménageant une cuvette autour de chaque cep, et permet de désherber. Taille et sulfatages ne diffèrent guère des travaux semblables du vignoble de plaine. De petits cabanons, les « casots » abritent les outils. Une partie de l'eau

des rigoles est recueillie dans de petits réservoirs en ciment qui parsèment les vignes, et permet les sulfatages.

Tout cet entretien réclame beaucoup de main-d'œuvre. Ce vignoble survit parce qu'il est lié à la micropropriété : le travail du propriétaire n'est pas comptabilisé. Les ouvriers agricoles sont peu nombreux ; ce sont souvent de petits propriétaires qui effectuent en supplément du travail à façon. Leurs conditions de travail sont particulières : un peu mieux rétribués qu'en plaine, ils effectuent leur journée de 7 h à 15 heures, avec des arrêts pour le petit déjeuner et le déjeuner. En définitive, travail pénible et culture peu rentable si l'on tient compte du temps passé. Aujourd'hui, la plupart des vigneron ont une autre source de revenus, souvent plus importante que la vigne : emplois de l'Etat (S.N.C.F., E.D.F...), pêche, locations en été, commerces, emplois liés au tourisme...

La crise phylloxérique atteignit ce vignoble entre 1880 et 1882 : il fut entièrement détruit. La parade était connue : les plants français, grenache gris ou noir, muscat romain ou malvoisie accessoirement, et carignan dans les sols plus lourds des fonds de vallée, sont greffés sur des plants américains. La reprise est difficile, à la fois à cause de l'adaptation lente de nombreux plants et du manque de disponibilités des petits propriétaires : en témoignent les domaines de Monsieur Reig, étendus par le jeu des hypothèques.

De plus le vignoble connut une variation spatiale considérable : il se rétracta par abandon sur toutes les marges. Il est depuis lors proche de la courbe de niveau 150 mètres et ne la dépasse que sur les soulènes et au sud de Banyuls où les vignes s'accrochent à des pentes très fortes jusqu'à 350 mètres environ. On est étonné, lorsque l'on parcourt l'arrière-pays, de l'étendue des anciennes vignes abandonnées : les murettes en témoignent, visibles malgré la végétation buissonnante qui a pris possession des pentes. Les incendies quasi annuels les font apparaître davantage encore. Le ravinement est intense et les parcelles abandonnées ne sont bientôt que des pentes caillouteuses (*voir la carte n° 3 : Historique*).

Par contre la vigne garnit tous les fonds de vallée : la qualité du vin en souffre, mais le travail est plus commode. Depuis cette crise, la vigne occupe presque toute la surface agricole utilisée. Les olivettes furent conservées, surtout dans la vallée de Banyuls, et les olives portées au pressoir jusqu'à ces dernières années. Le chêne-liège fut planté sur des terrasses abandonnées par la vigne, à l'intérieur même du vignoble replanté. Si bien que le paysage caractéristique de la Côte Vermeille prend tournure : vignoble omniprésent, troué de quelques parcelles incultes et de petits bois de chênes-lièges, dont la forme et l'étagement rappellent l'ancienne culture. La vente du liège apporta de bons revenus jusqu'en 1914 ; comme ailleurs dans les Albères, le déclin vint ensuite, d'abord lent, puis rapide après 1945. Aujourd'hui les chênes-lièges ne sont ni entretenus ni démasclés.

La superficie du vignoble ne variera guère jusqu'à nos jours. La loi Pams, du 13 avril 1898, vint soutenir la production du Banyuls par les avantages qu'elle accordait : ces vins, bien qu'enrichis en alcool, sont maintenus sous le régime fiscal des vins ordinaires ; l'alcool incorporé lors de la vinification est détaxé. D'autres mesures de sauvegarde suivirent, pour maintenir la qualité ; un décret de 1910 délimita le cru Banyuls, du Ravaner à Cerbère ; un décret de 1936 fixa les conditions à remplir pour avoir droit à l'appellation contrôlée Banyuls (31).

Les routes stratégiques construites vers 1880, devenues routes touristiques aujourd'hui permirent un accès plus facile au vignoble. L'amour de leurs vignes et la ténacité des habitants permettent de comprendre le maintien de ce vignoble extraordinaire. Les cours furent longtemps avantageux, d'autant que la loi permet, après 1920, la constitution de coopératives jouissant des mêmes avantages que les particuliers. En effet, la loi Pams réserve aux récoltants seuls le droit de faire des V.D.N. Les négociants sont exclus, mais non les coopératives. Celles-ci prennent une place de plus en plus importante. Aujourd'hui, elles assurent la vinification de 83 % du Banyuls, les particuliers assurant les 17 % restant.

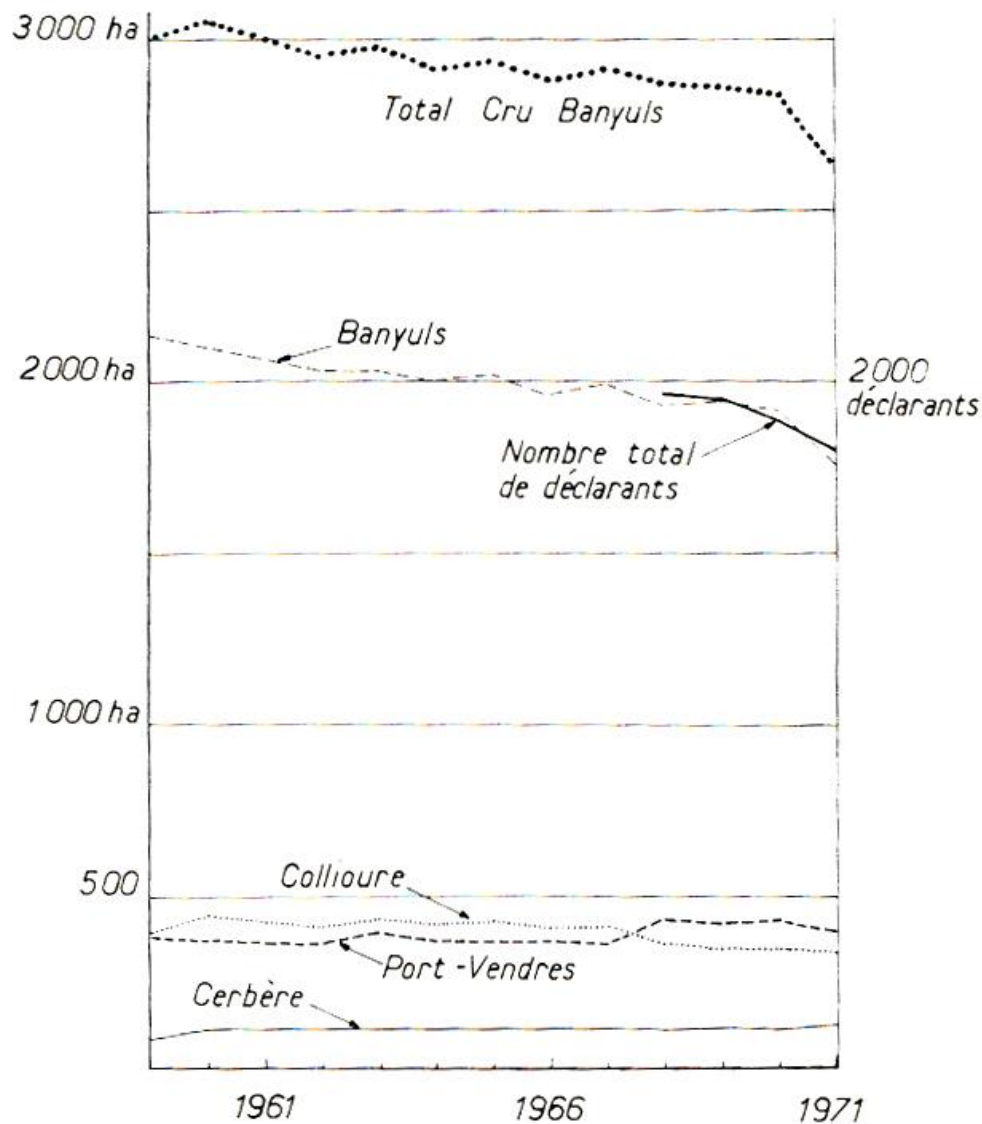
Voir la carte : production cru Banyuls (*elle est effectuée à partir des moyennes des années 1969 et 1970, proches de la normale*).

Parmi ces coopératives le G.I.C.B. (Groupement Interproducteurs du Cru Banyuls) se taille la part du lion. La vinification s'effectue dans les caves de Port-Vendres, Banyuls et Cerbère ; le vieillissement est assuré dans l'énorme et coûteuse cave du Vall Pompo, à Banyuls. La Coopérative des Dominicains de Collioure, d'abord adhérente au G.I.C.B., a repris sa liberté récemment.

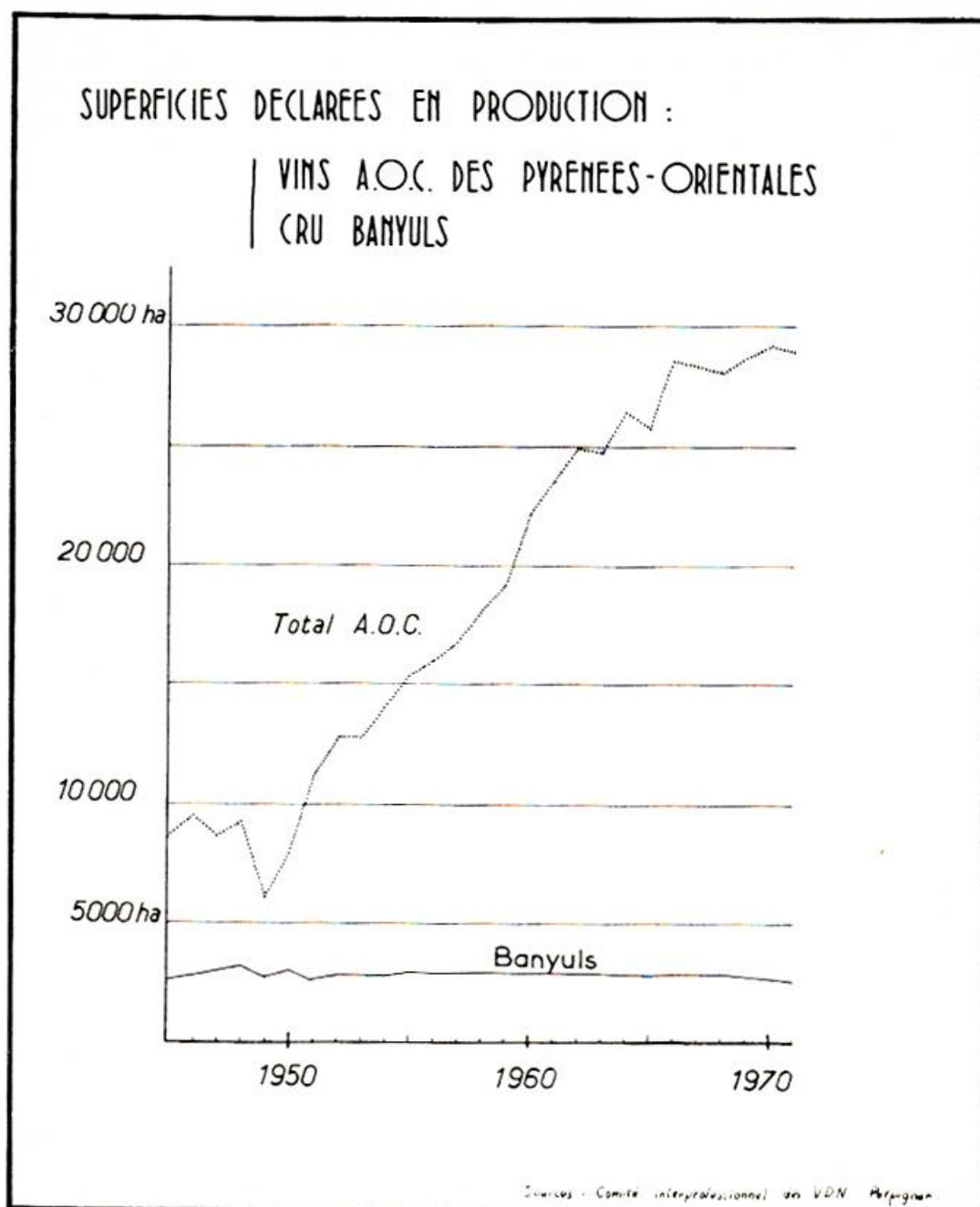
La carte fait apparaître l'extraordinaire morcellement de la propriété : 1890 récoltants pour 2800 hectares ! La Banyulenque, les Vignerons, Cerbère, Port-Vendres, les Dominicains groupent beaucoup de petits propriétaires : 1631 récoltants pour 1870 hectares (moyenne : 1,14 hectare). Par contre, les déclarants de l'Union, de l'Etoile et surtout les particuliers ont de plus « grandes » propriétés : 5,58 hectares en moyenne. A Banyuls on compte la récolte en kilogrammes : est réputé gros producteur celui qui cueille 40 000 kg de raisins !

Le vignoble du Cru Banyuls est aujourd'hui en déclin à cause des revenus insuffisants, du morcellement extrême des micropropriétés et du travail pénible. Le contact de gens nouveaux, le désir d'un confort plus grand diminuent encore ce pouvoir d'achat car les besoins augmentent. Or, les cours sont stables depuis plusieurs années et le G.I.C.B. a connu récemment des difficultés financières passagères. De plus 1975 verra l'abandon des avantages consentis par la loi Pams : l'alcool renchérra, ainsi que les taxes... et le prix de revient d'un vin déjà cher. Ceci ne fera qu'accélérer le déclin de ce vignoble.

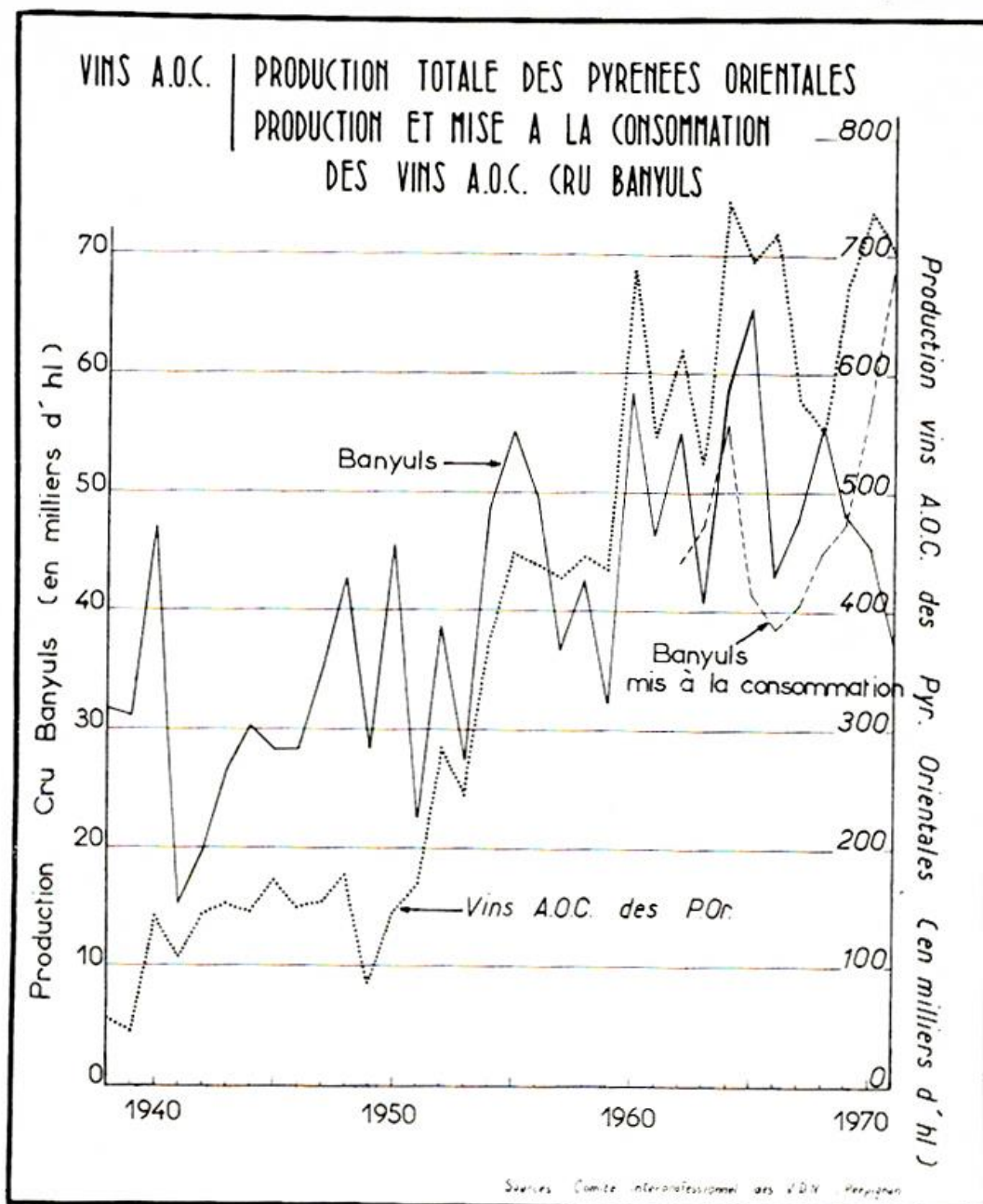
CRU BANYULS : SURFACE DU VIGNOBLE EN PRODUCTION (Déclarations de récolte)



Le premier graphique (*Surface du vignoble en production*) fait apparaître une diminution continue du vignoble depuis 1959. L'abandon s'est accéléré depuis quelques années, surtout à Banyuls car le vignoble s'y était maintenu davantage sur des pentes très fortes et aux expositions les plus défavorables. La surface en vignes de Cerbère demeure au même niveau car il s'agit souvent de parcelles cultivées par les nombreux employés de la gare de triage.



Les deux autres graphiques sont à mettre en parallèle. Tout d'abord apparaît la surprenante irrégularité de la récolte, surtout pour le cru Banyuls. La superficie du cru Banyuls n'a guère varié depuis 1945, si ce n'est le léger déclin déjà observé. Avant 1950, Banyuls et Muscat de Rivesaltes étaient les seules A.O.C. du département. Les créations d'appellations nouvelles après guerre furent suivies de plantation dans les nombreuses communes concernées, et la surface déclarée en production augmenta rapidement quelques années après, comme la production des vins A.O.C. des Pyrénées-Orientales. La stabilisation postérieure à 1964 correspond à la période où crise viticole et fléchissement de la conjoncture



générale se superposent. La reprise des ventes de Banyuls ces dernières années est intéressante. Mais le Banyuls mis à la consommation dépasse la production. Les caves prélèvent sur leurs stocks. Le vieillissement nécessaire du Banyuls crée une réserve de vins qui amortit les fluctuations de la demande. Mais bientôt celle-ci ne pourra plus être satisfaite ; les prix monteront-ils ? Ils n'ont guère varié depuis six ans. La demande ne peut compter sur une production accrue car le vignoble est en régression. En fait le cru Banyuls a perdu tout dynamisme. Sa qualité est-elle suffisante pour justifier des prix de vente élevés ? Si ce n'est pas le cas, les acheteurs se détourneront d'un vin cher. L'avenir paraît bien sombre.

Cet abandon progressif donne naissance à un extraordinaire paysage en peau de panthère, surtout visible sur les marges du vignoble. Friches aux formes géométriques, ermes aux murettes en ruines trouent les vignes. Sur les marges l'inverse se produit et les lanières de vignes escaladent les pentes, séparées et cernées par des garrigues zébrées d'anciennes murettes.

En fait l'abandon est très lent et ne devient visible dans le paysage que très progressivement, par nuances subtiles qu'il faut déceler : elles échappent à l'observateur pressé ou non averti. Cet abandon n'apparaît sur les cartes que des années après... et sur les registres du service de la viticulture souvent après la prescription de dix ans. Comment se manifeste-t-il ? Bien des propriétaires ne peuvent plus consacrer le temps nécessaire à l'entretien et à la culture de leur vigne : *la viticulture est devenue une occupation annexe*, ou bien ils constatent que ce n'est plus rentable et ils la délaissent. On supprime d'abord ce qui prend beaucoup de temps et qui n'est pas directement rentable : entretien des murettes, « *desfonsar* »... L'érosion prend le dessus et des sillons dans le sens de la pente se forment ; le travail autour des ceps (décavaillonnage) a tendance à les favoriser. On économise également sur les frais de culture : peu de sulfatages, pas d'engrais, taille rapide, désherbant qui évite le travail au « *cabec* » ; il s'agit d'un suicide à long terme.

En réalité l'évolution est plus complexe, car bien des vignes sont toujours bien entretenues, et même replantées ; le bilan des arrachages et des replantations, de 1961 à 1969, fait apparaître une balance positive : + 92 ha (14 ha arrachés et 106 replantés). J'ai constaté que bien des parcelles avaient été défrichées récemment, souvent au-delà des limites du vignoble actuel. Il s'agit de jeunes agriculteurs décidés à poursuivre l'exploitation familiale et désireux d'arrondir leur patrimoine. Cet effort eut lieu surtout avant 1966 ; la crise viticole a refroidi cet enthousiasme.

Malgré tous ses déboires, le vigneron hésite à abandonner définitivement sa vigne. Bien des Banyulencs m'ont fait part de leur espoir de jours meilleurs, d'une reprise des cours... De plus, déclarer sa vigne abandonnée risque d'amener la perte des droits de replantation. Malgré leur pessimisme et leur désarroi, beaucoup effectuent un entretien minimum « *en attendant* ». Alors bien des vignes dépérissent, les murettes croulent, la terre dévale des pentes à chaque orage, les ceps sont ensevelis progressivement jusqu'aux sarments, et le ravinement a la partie belle sur ces pentes nues. Ajoutons à cela que le vigneron de Banyuls déteste l'herbe ; pas un brin ne doit pousser dans une vigne bien travaillée. Le ruissellement entraîne la terre et impose le pénible travail du « *desfonsar* » tous les cinq ans au moins. L'herbe protège le sol, mais toute incitation à semer s'est heurtée aux vieilles habitudes.

Le sol est très caillouteux, peu épais et peu humifère. Depuis quelques années, le vignoble présente des signes de dépérissement, dus à des carences ou à des excès (manganèse, alumine mobile) que des spécialistes s'efforcent de déceler et de corriger.

Les pentes abandonnées après la crise phylloxérique, les incendies dans les ermes, l'appauvrissement continu de la végétation et les terrasses nues du vignoble actuel, tout concourt à favoriser l'érosion et les crues brutales des torrents. Cette évolution est perceptible dans la vie d'un homme (28, page 471). La rivière de Ballaury, à sec plusieurs mois par an, était un cours d'eau pérenne avant 1900. La vie d'un vigneron est une lutte permanente contre l'érosion, mais cette dernière prend peu à peu le dessus. « *Malgré les soins dont il est l'objet, le vignoble de Banyuls est en danger du fait de l'érosion active par les eaux de ruissellement* » écrivait R. Furon en 1950, alors qu'aucun signe de déprise n'apparaissait encore.

Ce vignoble est en déclin irrémédiable. L'abandon ne peut être que progressif, pour des raisons affectives ; le vigneron est fier de sa vigne ; mais une contraction considérable du vignoble est à envisager. Cela pose le problème de l'érosion et accroît les risques d'incendie. Il faudrait réoccuper aussitôt les terrasses abandonnées afin d'éviter la fuite des sols et le développement des broussailles qui brûlent tous les étés. A cause des conditions de travail et de la raideur des pentes, il ne peut y avoir de culture de remplacement rentable. Par contre les paysages de la Côte Vermeille manquent d'arbres pour animer ces pentes arides et dénudées. Les reboisements effectués à Cerbère donnent une valeur nouvelle au cadre montagneux.

2 - L'abandon de l'élevage et les incendies

Les autres activités ont connu des sorts souvent semblables. L'élevage, autrefois important, a presque disparu aujourd'hui. Banyuls, au XIX^e siècle, avait un troupeau de bovins ; chacun pouvait nourrir quelques bêtes en utilisant les communaux et les pacages loués par le village (voir carte : *Historique du vignoble*). Ces bovins, sous la garde de bergers communaux, paissaient dans l'alvéole de Cerbère, dans la forêt de Banyuls et du Col de Banyuls à la crête de Castell Serradillou. Amenuisé peu à peu, ce troupeau subsista jusqu'au lendemain de la dernière guerre mondiale. Une partie de ces bêtes montait en été vers la Massana où elle rejoignait le troupeau du Rimbaut. Ces bovins restaient toute l'année en plein air, descendant en hiver, les uns vers le col de Banyuls, les autres vers les communaux d'Argelès à Vall Malenya, en face du Rimbaut. Seul le troupeau du Rimbaut, réduit à une centaine de bêtes, pacage encore à la Massane, ainsi que le troupeau privé de Vallbona (70 têtes).

Moutons et chèvres, autrefois très nombreux, utilisaient les pentes broussailleuses au-delà du vignoble. Les moutons passaient l'été vers la Massana, vers le pic des Quatre Termes. Les chèvres constituaient l'essentiel du petit bétail. Ces troupeaux étaient sédentaires. Chaque vallon avait son troupeau appartenant à l'un des mas ou des hameaux à la limite du vignoble (voir carte). Cet élevage a subsisté jusqu'aux années 1950-1960. L'arrière-pays de Banyuls avait alors quatre troupeaux, soit environ 1000 chèvres. Un seul troupeau de 200 bêtes utilise les incultes des alentours de Banyuls et les ermes de la vallée de Cosprons, de La

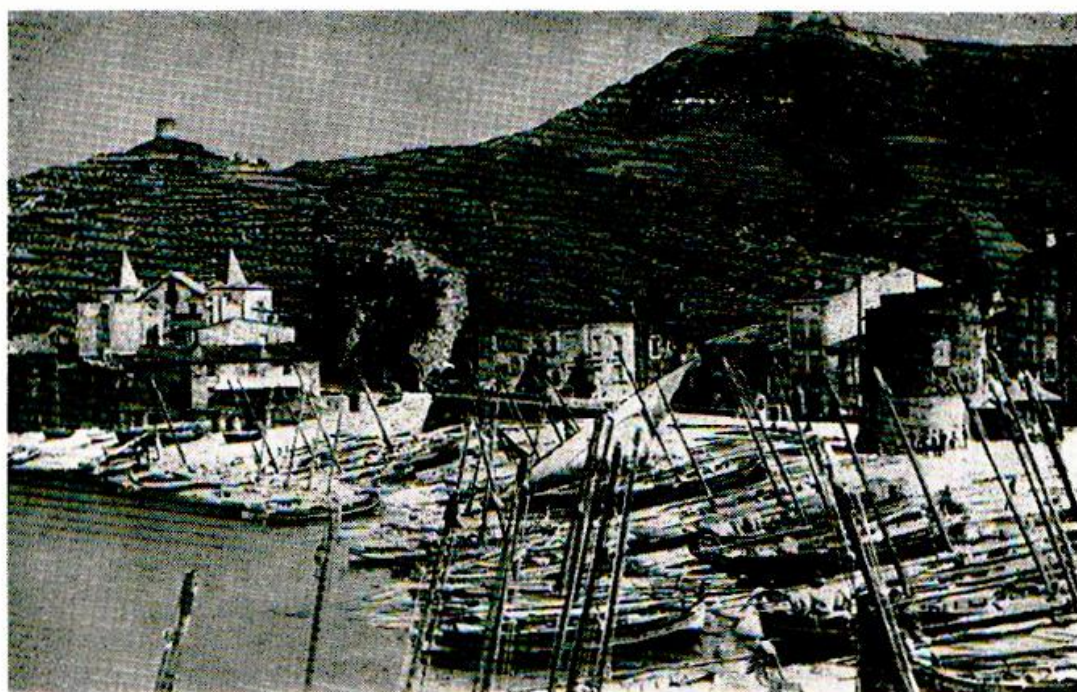
Banette à Madeloc. Collioure avait ses troupeaux. 180 chèvres et brebis pacagent encore aux environs de Collioure. Le Rimbaut possédait 6 à 700 chèvres réparties en 7 troupeaux. Le dernier fut vendu en 1960. L'abandon de cette activité est donc récent : plus de 2 000 têtes de petit bétail il y a 20 ans, 380 aujourd'hui.

Les pentes au-delà du vignoble étaient régulièrement la proie des incendies. Incendies d'ailleurs « contrôlés » et localisés, moins dangereux, par leur importance et leur caractère prévisible, que les incendies actuels. Les buissons épineux étaient brûlés et une herbe plus tendre poussait pendant quatre ou cinq ans. Les mauvaises langues ont toujours accusé les bergers... Depuis la vente des troupeaux de chèvres, de grands incendies font rougeoyer les crêtes tous les étés : imprudence des touristes et pyromanes probablement. Ils ont davantage d'ampleur car rien n'entrave le développement du maquis ou de broussailles desséchées en été. Qu'il s'agisse des incendies localisés d'autrefois — mais qui touchaient en une dizaine d'années tout l'arrière-pays — ou des incendies actuels, leur effet est désastreux : ils favorisent un ravinement intense et maintiennent un maquis ou une steppe maigre sur ces pentes. Le danger d'incendie est la préoccupation majeure dans l'arrière-pays. Tout aménagement devra d'abord résoudre ce problème.

3 . De la pêche au tourisme

Les activités liées à la mer ont toujours formé le second volet de l'économie de la Côte Vermeille. Beaucoup de viticulteurs étaient pêcheurs pendant la belle saison. Aujourd'hui le tourisme prend le relais. Aujourd'hui plus qu'autrefois, la viticulture ne peut plus être la seule activité.

Port-Vendres fut débloqué par la route en 1846, par le chemin de fer en 1867. Le port et la ville connurent alors un essor remarquable : Port-Vendres se spécialisa et devint un port de passagers, permettant des liaisons rapides vers Alger et Oran, accessoirement vers Casablanca. Des darses nouvelles furent creusées, des terre-pleins aménagés pour les docks. La petite ville tournait le dos aux Albères et vivait de son port. En 1953 Port-Vendres recevait 215 paquebots de 2 000 à 4 000 t., soit un trafic de 105 000 passagers (1/10^e de Marseille). Le trafic marchandises était moins important, constitué essentiellement par des importations : liaisons avec l'Algérie et l'Espagne par cargos, auxquels s'ajoutaient les nombreuses balancelles espagnoles apportant des agrumes. Le tonnage, modeste, se tint aux alentours de 100 000 t de 1920 à 1955. La guerre d'Algérie amena un accroissement lié aux besoins de l'armée. Un déclin rapide et irrémédiable intervint après 1962. Port-Vendres devint un port languissant et abandonné. Le nombre de navires touchant ce port diminua par suite de la disparition des petites unités (petits cargos et balancelles espagnoles) et des paquebots pour l'Afrique du Nord. Marseille a pris le relais. Le trafic commercial accusa une baisse, puis atteignit 120 000 t. et semble aujourd'hui se stabiliser à ce niveau : 80 000 t. d'importations (primeurs, vin, liège...) pour 40 000 t. d'exportations (engrais et talc surtout).



COLLIOURE : LE PORT D'AVALL AVANT 1914. PORT DE PECHE.
UNE CINQUANTAINE DE BARQUES SONT VISIBLES ICI.
LE PORT D'AMONT, ENTRE LE CHATEAU ET LA CHAPELLE SAINT-VINCENT,
POUVAIT EN ACCUEILLIR AUTANT.
A L'ARRIERE-PLAN, UN PAYSAGE INCHANGE :
VIGNES ET ERMES AUX FORMES GEOMETRIQUES, MONTAGNES DENUDEES.

La pêche, bien que modeste, fut toujours active sur ces côtes. Depuis le XVII^e siècle, Collioure s'était reconverti à cette activité. Les améliorations du port (digue reliant l'église à l'îlot St-Vincent vers 1880) sont liées à cette activité : il y a cent ans, près de 150 barques pêchaient la sardine et l'anchois au feu, 130 à la veille de la première guerre mondiale, 60 encore après ce conflit. Après 1945, le moteur remplace la voile et une vingtaine de bateaux pratiquent encore la pêche au lamparo. Cette pêche a fait naître de nombreux ateliers de salaisons d'anchois. A Collioure le tourisme prend le relais et les deux plages où les barques étaient tirées bord à bord sur les galets sont réservées aujourd'hui à la baignade et aux pédalos pour l'une, à la navigation de plaisance pour l'autre.

Port-Vendres a connu par contre une évolution opposée : d'abord activité négligeable, la pêche s'y développe. Les dix premiers chalutiers, vers 1950, obtinrent de bons résultats ; en 1960, la flotille possède 17 unités. L'exode des rapatriés d'Afrique du Nord en 1962 amène une cinquantaine de bateaux de toutes tailles à Port-Vendres. Beaucoup repartiront vers Sète et Marseille. Le quartier de Port-Vendres a dorénavant une vingtaine de chalutiers (sur 75 bateaux de toutes dimensions). D'abord négligeable, (moins de 2 000 t. en 1960 pour cette côte), le tonnage des prises passe à 4 300 t. en 1965 (14^e port français), atteint 10 000 t. en 1967, 11 000 t. en 1969 et 12 000 t. en 1970 (11^e port français). (*Chiffres : Images Economiques du Monde*). Les pêcheurs rapatriés ont amené de plus grosses unités et surtout leur dynamisme et de nouvelles méthodes de pêche.

Le tourisme est devenu l'activité principale. Les paysages, la côte rocheuse et le vignoble ont leur beauté ; un été particulièrement sec et ensoleillé, ainsi que la réputation de Collioure attirent les touristes. A cela s'ajoutent les passages vers l'Espagne par Cerbère et les visites à partir des stations de la côte du Roussillon. Il s'agit essentiellement d'un tourisme estival. L'invasion n'atteignit la Côte Vermeille qu'il y a vingt ans environ. Par contre la réputation de Collioure était établie depuis longtemps. Les peintres de l'époque fauve y séjournèrent. « *Dans l'unique auberge du village, on pouvait voir Matisse, Derain, Dufy, Marquet, Camoin, Luce, Juan Gris et bien d'autres, alors tous inconnus* ». (15, p. 100). Mais la réputation a longtemps précédé l'arrivée massive des estivants ; si bien que les possibilités d'accueil furent longtemps insuffisantes. Malgré une urbanisation rapide, souvent désordonnée, parfois déplacée et inesthétique comme aux abords de Banyuls, la côte et les stations sont saturées en juillet et en août. Ce retard, accompagné de l'attrait récent, permet de comprendre pourquoi l'urbanisation est si étroitement liée à la côte. De plus, le chemin de fer, par ses remblais, a constitué ici une coupure évidente et bien gênante aujourd'hui. Cosprons, pourtant à un kilomètre et demi seulement de la plage de Paulilles, n'a que 13 résidences secondaires sur 54 logements (y compris les mas de la vallée de Cosprons !). La population résidente s'élève à 98 habitants en 1968, dont 8 retraités (ou couples de retraités). La population active comprend 30 personnes dont 5 actifs du tertiaire, 5 actifs du secteur secondaire (4 manœuvres algériens non résidents en 1962), et 20 du primaire, tous viticulteurs (6 ouvriers agricoles espagnols). Le tourisme n'a guère touché ce hameau.

B - Le versant nord : l'abandon progressif

Pendant tout le XIX^e siècle, l'économie traditionnelle du versant nord demeura telle qu'elle était au XVIII^e siècle : mas alliant l'élevage de chèvres à la polyculture sèche ; forêt largement utilisée ; transhumance en altitude. L'élevage diminuait régulièrement en plaine, mais sa pression demeurait aussi forte sur les Albères car il y eut repli sur les massifs. Les troupeaux venaient d'Argelès et du piedmont.

1 - L'ère des mutations

Les transformations intéressèrent la plaine, et par contrecoup les Albères. Le vignoble, qui couvrait les coteaux, descendit dans la plaine et couvrit tout. Céréales et élevage furent peu à peu évincés. De plus, le Roussillon entrant dans l'économie de marché, la concurrence allait à leur rencontre... sauf pour la vigne. Entre 1840 et 1870, le prix des laines baissa de 40 à 50 % et le troupeau ovin de 50 %, à cause des importations de laines argentines et australiennes. La crise phylloxérique ne fit que précipiter ce mouvement. Elle amena la ruine du vignoble des coteaux : du mas Christine à l'Ecluse, bien des vignes détruites ne furent pas replantées. Par contre, les incultes du piémont se couvrirent de vignes, ainsi que la basse plaine et la région littorale. Cette monoculture eut des répercussions sur les Albères comme sur le Vallespir voisin. La culture de la vigne réclamait des tuteurs pour les jeunes ceps, et la commercialisation du vin des tonneaux, des cuves, des chariots et un intense roulage. Par leurs bois, les Albères y pourvurent.

2 - Les multiples ressources des forêts

Le châtaignier, devenu l'arbre indispensable, fut planté partout où il pouvait prospérer, sur les premiers coteaux et dans les endroits frais des fonds de vallée. L'exploitation se pratique toujours en taillis. Le châtaignier est très productif ; c'est de plus une culture de tout repos. Les coupes s'effectuent tous les 14 ou 18 ans, et donnent des cercles de barrique et des piquets. Les prix très rémunérateurs de ces produits incitent à planter ; mais les propriétaires des forêts se heurtent aux droits d'usage et les taillis sont souvent impitoyablement broutés, lorsqu'ils ne sont pas incendiés. Leur exploitation diminua après 1914, ne concerna que la production de piquets, d'échalas, et fut abandonnée il y a plus d'une dizaine d'années.

Au début de notre siècle *le bois de hêtre* était très employé à Laroque et à Sorède, pour façonner des manches d'outils et des pièces de charrue. La charronnerie était très active dans ces deux communes, et utilisait le bois de chêne vert.

L'écorce de houx (« grèvol » en catalan) elle-même est exploitée dans les forêts d'Argelès et de Sorède. L'écorçage, qui rappelle celui du chêne-liège, a lieu tous les cinq ans. L'écorce, par une méthode som-

maire, permet de préparer la glu, très recherchée en Italie et en Espagne. L'adjudication de cette récolte procura en 1893 à la commune d'Argelès la moitié du revenu net des pacages de la Massana !

Le *micocoulier*, production secondaire vers 1830, connaît ensuite une grande vogue. Vers 1845, Philippe Massot, un industriel perpignanais, créa une fabrique de manches de fouet. Ceux-ci, flexibles et résistants, connurent une grande vogue sous le nom de perpignans ou de bois de Perpignan. D'importantes plantations de micocouliers furent effectuées, surtout à Sorède. Ces arbres (« *lladoner* » en catalan) sont cultivés en taillis soigneusement labourés et fumés, puis coupés à douze ans. Les rejets sont refendus, puis arrondis et tressés à la vapeur. Cette activité occupera jusqu'à 250 ouvriers, mais en 1906 elle connaît déjà le marasme, pour ne laisser bientôt qu'un souvenir... et de nombreux micocouliers aux environs de Sorède.

L'*olivier* fut toujours cultivé sur les collines et le piedmont des Albères. Mais faute de tailles convenables et de soins, leurs olives ne donnaient qu'une huile de qualité inférieure, qui rancissait vite. Dès 1900, on ne planta plus, et vers 1912, au pied des Albères, « *les rangées d'oliviers sont régularisées par de jeunes pieds de chênes-lièges* » (43). Dans la plaine, leur culture recula devant la vigne et ne se maintint qu'à Argelès : 5 300 pieds en 1928 encore, mais guère soignés, signale H. Gaussen (29).

Le *chêne-liège* est l'objet de plus de soins. Des plantations furent toujours exploitées dans les Albères, mais elles représentaient peu de chose avant 1850. Le liège devint ensuite rémunérateur et sa demande suivit l'extension du vignoble. Les fabriques de Céret, Maureillas, Le Boulou s'approvisionnaient dans les Albères, dans le Bas Vallespir et dans les Aspres ; elles eurent même recours aux importations en provenance d'Algérie et d'Espagne. Après 1880, le chêne-liège (« *surera* » ou « *sureda* » en catalan) remplaça la vigne sur bien des terrasses du pied des Albères. Il est bien adapté aux conditions climatiques et pédologiques locales, et ne nécessite qu'un minimum d'entretien. Il est démasclé tous les douze ans en général, tous les dix-huit ans dans le secteur entre Valmy et le Ravaner : on obtient là les meilleures qualités de liège, réservées à la fabrication des bouchons de champagne. Le sous-bois est régulièrement débroussaillé tous les cinq à six ans, l'un des débroussaillages coïncidant avec la récolte ; les buissons secs sont brûlés par petits tas. Ces bois ne courant aucun risque d'incendie, il suffit de les protéger de la dent des chèvres pour qu'ils se reproduisent normalement. Il s'agit toujours de propriétés privées, de toutes dimensions. En 1893, cette culture était en pleine expansion et ne couvrait pas les besoins ; la rotation était souvent de huit à dix ans seulement. Mais en 1913, M. Sorre (44) constatait que la superficie plantée en chênes-lièges ne s'accroissait pas. La période de crise avait commencé : les débouchés s'amenuisaient, malgré la bonne qualité du liège récolté, car la concurrence des importations avilissait les prix. L'entretien des bois laissa alors à désirer, le démasclage devint irrégulier et coûteux. Des propriétaires, ou des ouvriers travaillant à leur compte le pratiquèrent encore jusqu'à ces dernières années. Depuis, le contraste s'accroît entre le versant français et le versant espagnol où les

bruns chauds des troncs fraîchement démasclés tranchent sur le fond sombre des bois. Les derniers démasclages ont eu lieu entre 1965 et 1969 dans les Albères. Tous les propriétaires interrogés m'ont affirmé qu'il s'agissait de la fin de cette exploitation. La seule utilisation de ces beaux arbres sera de servir de note pittoresque à de futurs lotissements. Ces bois sont abandonnés, et, depuis quelques décennies, ils sont envahis par des fourrés denses de bruyères, d'ajoncs épineux et de cistes. Les incendies alors se multiplient. Cette évolution est inexorable s'il n'y a pas d'intervention préventive.

3 - Une exploitation inconsidérée et abusive

L'exploitation de la forêt ne changea guère après le XVIII^e siècle. Elle était toujours aussi désordonnée et abusive. Elle visait à couvrir les besoins des villages et des mas en bois d'œuvre, en bois de chauffage... La fabrication du charbon de bois demeura aussi active jusqu'en 1870. L'enquête parlementaire sur l'agriculture, cette année-là, signalait la fermeture de presque toutes les forges catalanes de la région, sauf celle de Ria. Le prix du charbon de bois s'était avili des 5/8^e en quinze ans. Malgré cela la fabrication du charbon se poursuivait régulièrement jusqu'en 1914, de nombreux témoignages en font foi. En effet, cette activité, comme l'exploitation des taillis de châtaigniers, occupait les hommes pendant la mauvaise saison. Les femmes évacuaient ces produits par des sentiers peu praticables. « *Pendant notre excursion, nous en avons rencontré deux troupes de dix à douze chacune, portant la douelle..., parties à une heure du matin, ... sur des chemins où l'on a toutes les peines du monde à se tenir en plein jour* » (17). Entre les deux guerres, les meules des charbonniers parsemaient tous les taillis de chênes verts et de hêtres. Une quarantaine d'hommes travaillaient dans la vallée de Sorède, surtout près de La Farga et dans le ravin de l'Orri, tant à l'évacuation des troncs qu'à la fabrication du charbon. Des équipes venaient d'Espagne ou de Sorède, de Cérét..., achetaient des coupes dans les taillis appartenant aux mas, les exploitaient, puis repartaient plus loin. Le charbon de bois était vendu aux forges de Ria et dans tout le Roussillon pour le chauffage domestique. C'est la vente du gaz butane en bouteilles qui a amené la disparition de cette activité. Aujourd'hui, seul M. Bragulat à Sorède fabrique du charbon de bois, et trouve un débouché facile auprès des campeurs, des fanatiques du barbecue et des propriétaires de résidences secondaires des environs.

Pendant tout le XIX^e siècle, les Albères supportèrent toujours une surcharge pastorale. Les exemples abondent. Le conseil municipal d'Argelès, en 1846, fixa le montant de la taxe payée par le bétail qui utilisait les vacants communaux de la montagne ; il évalua le bétail à 2 700 ovins, 900 caprins et 200 porcs (33) ; les bovins de la Massana n'étaient pas comptés. A la même époque, la commune de l'Albère élevait 5 à 6 000 moutons ! (42). Vers la fin du siècle, la charge diminua, notamment après 1870 ; mais, en 1891, Charles Flahault estimait les troupeaux des Albères à 6 850 têtes, dont 2 700 chèvres. Dans la zone des mas on

éleva toujours, jusqu'au XX^e siècle, le maximum de chèvres compatible avec les ressources en ermes et en taillis. Au siècle dernier, le pâturage était le principal revenu des propriétaires des forêts du versant nord. Aussi n'étaient-elles que bien mollement défendues contre la dent des animaux. Bergers et communautés s'opposaient vigoureusement à toute limitation de leurs habitudes et de leurs droits, réels ou usurpés. Les propriétaires de troupeaux cherchaient à élever le maximum de bêtes car elles étaient nourries gratuitement cinq mois dans la montagne. Mais si l'année était sèche, la surcharge compromettait davantage un équilibre déjà précaire. Pendant l'hiver, les moutons vivaient entassés dans les bergeries, chichement nourris. Les chèvres, par contre, sortaient tous les jours autour des mas et broutaient le sous-bois, les basses branches des taillis de chênes verts ; pour assurer le renouvellement des taillis, les coupes étaient mises en défens pendant cinq ou six ans. En 1906 encore, moutons et chèvres pacageaient partout sans restriction dans les vallées de Sorède et de Laroque, notait avec amertume le forestier P. Buffaut (9).

Des troupeaux de bovins à demi sauvages pacageaient toute l'année dans les Albères, en été sur les hauteurs, en hiver dans la hêtraie et dans les vacants de l'étage du chêne vert. Leur nombre est difficile à préciser, mais n'a jamais été considérable, probablement à peine supérieur au troupeau actuel. Il s'agit d'une race de pays, très ancienne, décrite en 1868 sous le nom de race massanaise, petite et résistante (22).

4 - L'exode

Au XX^e siècle, l'abandon de ce versant fut uniformément accéléré ; il s'accrut entre les deux guerres et devint général après 1945. J'ai noté 36 abandons avant 1914, 39 pendant l'entre-deux-guerres, et 43 depuis 1945. Certains secteurs résistèrent davantage, ainsi que le fait apparaître la carte n° 6 sur l'habitat dans les Albères. En 1945, si tout l'arrière-pays de Laroque et de Sorède était vide, 22 mas sur 32 étaient encore habités dans l'arrière-pays d'Argelès. Dans ce dernier secteur, à l'heure actuelle, huit mas seulement, au contact du piedmont, sont encore habités par des exploitants agricoles ; mais ils ne vivent plus des Albères.

L'après-guerre balaya les derniers vestiges car l'exploitation des bois fut abandonnée. L'entre-deux-guerres avait vidé les mas des jeunes gens. Depuis, les troupeaux de chèvres sont vendus l'un après l'autre lorsque les vieux parents meurent ou « descendent » chez les enfants installés dans les villages voisins. L'élevage des moutons, puis des chèvres, disparut entre 1930 et 1950. Actuellement le versant nord n'a plus de troupeaux. Il y a bien 1 330 ovins à Argelès, 60 à Sorède et 130 à Villelongue-dels-Monts, mais ces troupeaux ne quittent pas la plaine. Cette partie des Albères est donc totalement abandonnée. Les broussailles, le maquis s'étendent, sauf sur les pentes trop ravinées. La situation actuelle se caractérise par une érosion violente, la végétation protégeant mal les sols, et par des incendies répétés. Tous les ans les Albères brûlent, ici ou là. A cause de la déprise, du manque d'entretien et d'exploitation des bois de chêne-liège ou de chêne vert, le feu devient plus menaçant et plus difficile à maîtriser. Ces

versants sont moins boisés qu'autrefois. Pâtres, bûcherons et incendies ont peu à peu ruiné, appauvri la couverture végétale. Depuis cinquante ans, bien des sources ont tari près des mas des Albères.

La forêt du haut massif fut soulagée elle aussi des exploitations abusives. Les droits d'usage divers tombèrent en désuétude par non exercice trentenaire : droits d'affouage, de boisage, de charbonnage. Panage et glandée sont dans le même cas, mais ils ont été remis en

pratique pendant la dernière guerre et jusqu'en 1960 : ce n'était guère important. Le droit de pacage des bovins est actuellement le seul utilisé, mais la pression a diminué sur les pâturages d'altitude et dans la hêtraie. Ces bovins passent toute l'année en plein air, et se déplacent des sommets aux maquis de Vall Malenya et de Lavall. Le recensement général agricole de 1970-1971 évalue ces troupeaux à 250 têtes environ : le troupeau du Rimbaut (80 à 95 têtes) utilise les communaux d'Argelès, ceux de Sorède et de Lavall pacagent du col des Trois Hêtres au col de l'Oullat, en compagnie des troupeaux du village espagnol de Cantallops. Ces bovins appartiennent à une vingtaine de propriétaires du Rimbaut, de Sorède et de Lavall. Le bétail est marqué en juillet ; des veaux sont vendus tous les étés à des bouchers des environs. Cet élevage décline ; le troupeau de Sorède a diminué considérablement depuis deux ans.

5 - Un capital forestier inégalement conservé

La forêt est donc libérée de ses entraves, mais toutes ces utilisations impitoyables, sans souci du capital forestier à sauvegarder, laissent très délabrée. Les contrastes entre les forêts préservées — hélas trop rares — et le reste des Albères s'accroissent.

La forêt de Laroque est en bon état ; il est vrai qu'elle est protégée depuis 1884. L'Etat en fit alors l'acquisition par une entente à l'amiable : elle comptait 611 ha dont 100 à l'état de vides. Les anciens propriétaires, la famille de Bordas, avaient obtenu qu'elle ne soit plus grevée de droits d'usage : la forêt était en effet ruinée par un pacage trop sévère. Une transaction cantonna ces droits : la commune reçut en toute propriété le quart des bois et des pâtures ; c'est l'origine de la forêt communale de Laroque. Malgré cet avantage, la forêt de Laroque était largement délabrée : pacage, incendies, « *tallats i sembrats* », coupes abusives en étaient responsables. Quatre-vingt-dix ans de protection ont permis d'effacer la plupart des dommages. Par contre les vallées voisines, de Villelongue et surtout de Montesquieu, sont largement dénudées. La situation était déjà la même au début du siècle pour Montesquieu. Tout reboisement est devenu impossible sur ces pentes décharnées.

L'alvéole de *Lavall* possède quelques taillis assez beaux autour du hameau, mais demeure en grande partie déboisé : secteurs du pic dels Fornets, du Roc Raspat, du « *Comú* », du ravin d'en Saouca, du Collet del Teuler...

Du château d'Ultrera à Font-Andréu et à Vall Malenya s'étendent de vastes espaces dégradés ou dénudés. Les seules forêts conservées sont

plus à l'intérieur : forêt privée de Vallbona et forêt communale d'Argelès, à la Massana. Cette dernière couvre 350 ha, dont les 2/3 boisés. « *Le sous-bois et les pelouses sont très dégradés, alors que la végétation est plus riche dans les endroits inaccessibles au bétail* » (16). Cette forêt fut durement exploitée par les charbonniers et les bûcherons, surtout entre 1860 et 1890. Alors fut rompue au col del Pou la continuité entre les forêts des Couloumates et de Sorède. Depuis cette époque, la forêt d'Argelès fut relativement épargnée.

La forêt de Sorède est devenue propriété domaniale en 1957, par expropriation de toute la vallée, soit 1 647 ha (exception faite des parcelles dénudées et à vocation pastorale : de là la transaction future entre Monsieur Strelin et l'O.N.F.). Le dossier d'expertise de Monsieur Huc (32) fait apparaître le mauvais état de cette forêt. Les taillis de chênes verts couvrent le tiers de la surface, mais ils sont régulièrement parcourus par les incendies à l'ouest ; quant à l'est, le bétail broute les jeunes pousses lorsque le froid le chasse des sommets. La hêtraie n'est en bon état que dans la vallée des Mouchouses car l'accès en est difficile. Par contre les taillis de hêtre du ravin de l'Orri ont connu des coupes abusives ; ils sont partout en mauvais état, le bétail se chargeant de brouter ce que l'homme lui a abandonné. En 1960, l'expert estimait que 50 % des peuplements de la première vallée étaient en bon état, 36 % seulement dans la seconde. Les vides et les surfaces dégradées représentaient 539 ha, la hêtraie à peuplements de faible densité 298 ha ! Or, à l'occasion des polémiques qui opposaient les propriétaires de la forêt, Monsieur Caner et Monsieur Rigaud, aux forestiers, ces derniers estimaient que les évaluations du cubage des bois avancées par l'expert étaient trop fortes de trois à dix fois ! Cette forêt était pourtant citée en exemple vers 1890. Monsieur Pons, propriétaire de la Farga, ménageait ses taillis. Mais malheureusement, la forêt entra par la suite dans le domaine spéculatif, sur la place de Paris. Elle changea de mains à plusieurs reprises, parfois après faillite du propriétaire : j'ai dénombré sept propriétaires différents entre 1911 et 1957, l'O.N.F. non compté. Les exploitations sans règle la ruinèrent, surtout pendant la dernière guerre : la forêt était située dans une zone frontière occupée par l'armée et échappait à toute surveillance des forestiers. Elle supporta déjà des coupes importantes après 1935 ; puis, entre 1941 et 1949, les meilleurs bois, les plus accessibles, furent coupés pour le compte de la Société des Transports Economiques Départementaux de Toulouse. Celle-ci vendait du bois de chauffage et alimentait en bois carbonisé ses gazogènes. « *Les dirigeants ont reconnu n'avoir acheté cette forêt qu'avec ce but bien délimité et s'être empressés de la revendre le but atteint* » (J. Huc - 32). En quelques années, 5 000 m³ de grumes et 12 à 15 000 stères de bois de chauffage tout venant furent retirés, soit presque 20 000 m³ au total. Ces chiffres sont à rapprocher de ceux-ci : les propriétaires expropriés en 1957, grossissant certainement les chiffres, estimaient que la forêt représentait 106 000 m³ de bois d'œuvre et 15 100 stères de bois de chauffage. L'expert considéra ces chiffres comme très exagérés, et les forestiers contestèrent les estimations de cet arbitre désigné par le tribunal de Céret (voir plus haut). Les abus de l'exploitation

sont évidents. Depuis 1960, la forêt est protégée et peu à peu restaurée. Mais la zone du chêne vert demeure plus que jamais menacée par les incendies. Or le lotissement de la Vallée Heureuse de Sorède s'y niche !

Les autres forêts ont également connu ces coupes sombres entre 1940 et 1946, lorsque la pénurie de moyens de chauffage se fit pressante. Ces mises à sac furent cependant les derniers abus dont elles eurent à souffrir. Le seul ennemi qui subsiste aujourd'hui est toujours le feu.

C - Le versant ouest - un secteur relique

1. — *L'économie traditionnelle s'accroche encore* à l'ouest des Albères, dans l'alvéole de Saint-Jean et de Saint-Martin de l'Albère. Elle nous offre le témoignage de ce que pouvait être la vie d'autrefois dans les mas du pourtour du massif. Aujourd'hui, cette économie a perdu de sa substance, mais se maintient tout de même, grâce aux structures agraires : grande propriété absentéiste et métayage qui en est le complément.

Elle est décrite par Monsieur Rouffia en 1845 (42) — et nous nous apercevons qu'elle n'a guère changé — : « *Un certain nombre de chênes-lièges* » près de la route royale du Perthus ; on planta des chênes-lièges et des châtaigniers lorsque ces arbres furent d'un bon rapport. Les vallons avaient des prairies irriguées et quelques jardins. Sur les replats on cultivait des céréales : seigle, orge, sarrasin, et des pommes de terre, surtout destinées aux porcs et aux volailles ; il s'agissait d'une polyculture sèche avec jachère biennale. L'élevage constituait l'activité essentielle : 5 à 6 000 « *bêtes à laine* », de nombreux porcs, et « *quantité d'ânes et d'ânesses indispensables aux habitants de ces montagnes pour aller en Espagne* ». Les masades des Albères étaient cédées en métayage. Les contrats étaient particulièrement précis et minutieux en ce qui concernait l'élevage et les cultures qui lui étaient destinées : il semble bien qu'il s'agisse de l'activité la plus rémunératrice... et en tout cas de celle qui absorbe tous les soins.

L'élevage décline ensuite et la commune se dépeuple : 384 habitants en 1836, 191 encore en 1911, puis un repli inexorable : 61 habitants en 1968. Les statistiques agricoles montrent cette déprise ; 17 exploitations en 1942, 16 en 1956, puis une chute rapide : 8 seulement en 1970.

Toute cette région est caractérisée par la prédominance de la grande propriété (voir carte n° 7 : *moyennes et grandes propriétés...*). Elle maintient une activité réduite par le biais du métayage et de la main-d'œuvre espagnole. Sur les huit agriculteurs encore en activité, six sont d'origine espagnole et exploitent des terres appartenant aux quatre plus grands propriétaires de la commune : mas Serre, mas Oriol, mas Anglade, mas Coste, mas Julia et Saint-Martin. Les bois de chênes verts, de chênes-lièges et de châtaigniers ne sont plus exploités. Seul l'élevage demeure, bien que réduit : 655 ovins et caprins en quatre troupeaux de 120 à 240 têtes, 27 porcs et 2 vaches (respectivement : 908, 61 et 30 en 1954 !). Les huit exploitants agricoles sont âgés, leur âge moyen est de 60 ans. Sur les 733 hectares qu'ils exploitent 213 sont des forêts et 153 sont réellement

utilisés, dont 112 hectares toujours en herbe et 31 hectares de cultures fourragères.

Ce secteur est en régression ; son abandon est à prévoir. Par contre, il présente un intérêt évident pour la spéculation immobilière.

Dans la commune voisine de l'Ecluse, sept des neuf exploitations agricoles sont localisées dans la vallée de la rivière de Rome, à son débouché sur la plaine : vignes et vergers de cerisiers apportent davantage de ressources que l'élevage de l'Albère.

2. — *Le Perthus ne vit que de sa fonction de village frontière* : peu d'agriculteurs, beaucoup d'actifs dans le secteur tertiaire (commerce, banque, transports, administration). A la veille de la Révolution, il n'y avait qu'un « *mauvais cabaret* » (41) dominé par le fort de Bellegarde. Le Perthus devint commune en 1848, aux dépens de l'Albère et de l'Ecluse. A cette époque, se développa son activité commerciale. Maisons et magasins furent construits : au Perthus venaient s'approvisionner les détaillants espagnols de l'Ampurdan. Le chemin de fer, arrivé à Perpignan en 1858, stimula ce trafic : diligences et charrois encombraient l'étroite route. L'ouverture de la ligne de chemin de fer Perpignan - Cerbère - Port-Bou en 1878 amena une dure récession. Le personnel des douanes passa de huit personnes à une seule, les maisons de commerce quittèrent la localité pour Port-Vendres et Cerbère, la population tomba de 829 habitants en 1866 à 551 en 1885.

La reprise de l'activité de transit est récente : un camionnage intense (mais le sens du flux a changé) amène agrumes et légumes d'Espagne. Et surtout, l'essor du tourisme fait du Perthus une des portes de l'Espagne. Dans les magasins, les touristes ont pris le relais des Perpignanais venus faire quelques achats le dimanche. Les traditionnels bouchons de l'exode des vacanciers se reforment tous les étés. La construction prochaine d'un tronçon d'autoroute — 1978 a-t-on promis — y apportera peut-être une solution. En attendant, elle inquiète, car la localité est construite en fonction de la route nationale qui la traverse. Ce projet attise déjà la spéculation foncière ; mais de Maureillas au Perthus, les bons emplacements semblent déjà pris !

Un attrait nouveau

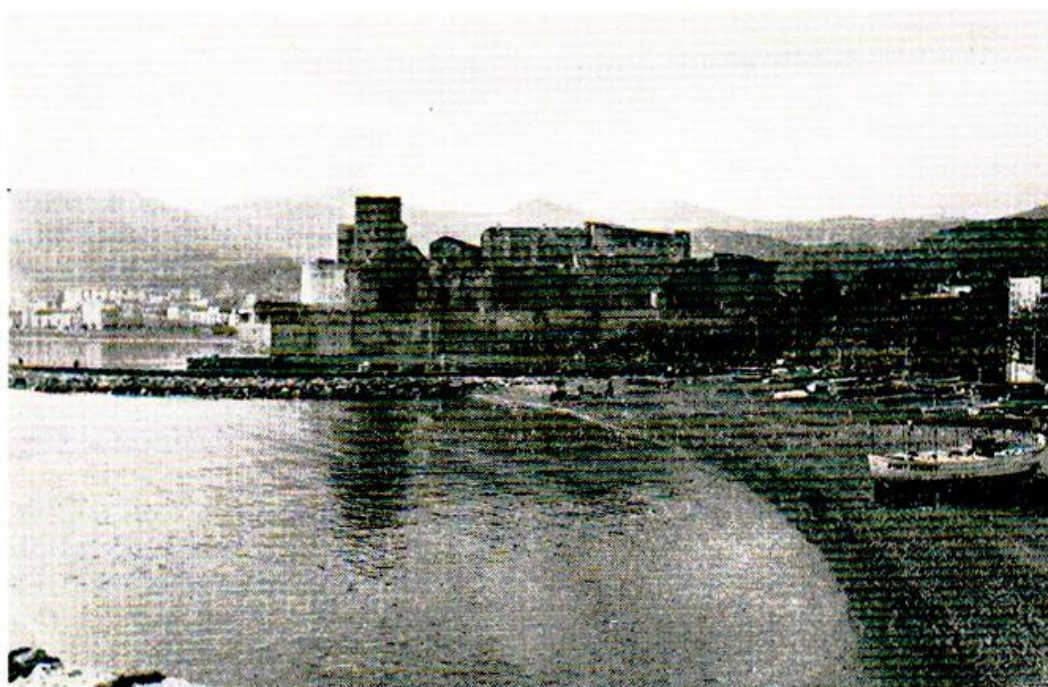
Les Albères ont donc perdu le rôle qu'elles avaient autrefois dans la vie économique de la région. Leur végétation a souffert, mais des forêts demeurent encore, relativement importantes pour une montagne méditerranéenne. Aujourd'hui les Albères présentent un attrait nouveau : il est la conséquence du développement du tourisme dans la région.

A - A l'est : un tourisme côtier

A l'est du massif, la pression du tourisme épargne l'intérieur : constructions et estivants se pressent le long de la côte. Le chemin de fer, par l'obstacle que constituent ses remblais, a indirectement protégé l'arrière-pays. De plus le vignoble du Cru Banyuls fut longtemps prospère : la valeur agricole des terres bloqua la spéculation immobilière. Aujourd'hui encore, la micropropriété caractéristique de ce vignoble gêne toute réalisation immobilière d'envergure, d'autant que ces parcelles minuscules sont entre les mains d'une paysannerie dure et tenace, très attachée à ses vignes. Enfin, la Mission d'Aménagement du Littoral a classé en zone non aedificandi la majeure partie de l'arrière-pays. Mais la route de la moyenne corniche risque de changer bien des données ; elle décongestionnera la côte d'une partie du trafic de passage, mais elle valorisera de larges espaces aujourd'hui sans attrait. Dans ce secteur, deux problèmes pressants sont à résoudre dans l'immédiat. Il s'agit d'abord de l'abandon progressif des terrasses du vignoble : il faut aussitôt freiner l'érosion, le ravinement et reboiser. Les importantes plantations effectuées par l'O.N.F. dans la série domaniale de Cerbère et dans les communaux proches du Col de Banyuls sont un exemple à suivre (*voir carte n° 4 : aire du Cru Banyuls*). Elles améliorent le paysage et constituent une protection efficace contre le ravinement. Le second problème est celui des incendies. Tous les ans ils mettent en danger l'arrière-pays. A la fin de l'été 1971, un incendie, parti de la route des crêtes, au col des Gascons, poussé par la tramontane, ravagea la vallée de Ballaury et toutes les hauteurs jusqu'au col de Banyuls : la montagne s'embrasa sur cinq kilomètres. L'été dernier, quelques petits feux de broussailles furent vite maîtrisés à Port-Vendres et à Collioure, mais un incendie important a parcouru l'alvéole de Cerbère du 21 au 23 août, compromettant les efforts de reboisement de l'O.N.F.



COLLIOURE : LE PORT D'AMONT AVANT 1914.



COLLIOURE : LE PORT D'AMONT EN JANVIER 1973.

LE MOTEUR A REMPLACE LA VOILE.
PUIS, SIGNE DES TEMPS, ON BRULA IL Y A QUELQUES ANNEES LES CARCASSES
DES BARQUES CATALANES QUI « ENCOMBRAIENT » LA PETITE PLAGE.
UNE PARTIE DU PORT DESERTE, AU PIED DU CHATEAU,
EST AMENAGEE EN PORT DE PLAISANCE.
TRISTESSE DES PLAGES VIDES EN HIVER,
DESORDRE ET COULEURS PIMPANTES
DE LA COHUE DES PETITS VOILIERS DE L'ETE.

B - Au nord : le reflux touristique et les grands lotissements

Sur le versant nord, la pression principale est un effet de reflux touristique venu de la côte, d'Argelès notamment. Les Albères présentent ici un attrait pour plusieurs raisons. Elles sont un but de promenade : les routes forestières et les chemins tracés pour lutter contre les incendies favorisent la pénétration... tout en augmentant les risques. Est-il prudent de faire ainsi entrer le loup dans la bergerie sans avoir pris auparavant les précautions indispensables ? Tant que les bois ne seront pas entretenus et que les broussailles envahiront tout, il est illusoire de vouloir lutter sérieusement contre le feu. La hêtraie est inattendue si près de la Méditerranée ; elle crée une atmosphère forestière qui contraste avec la plaine et les collines voisines. Les montagnes offrent constamment des points de vue agréables aussi bien vers l'extérieur du massif — le Roussillon, l'Ampurdan — que vers les vallées de l'intérieur. Cette position de corniche est aujourd'hui en grande partie inexploitée. Un projet fut esquissé par Monsieur Danjou (18) en 1946. La route forestière du col de l'Oullat au col des Trois Hêtres en est l'amorce. Cependant, l'invasion pacifique, mais nocive, des touristes ne risque-t-elle pas de dégrader davantage les forêts que l'on cherche à préserver ? Les travaux des chercheurs du laboratoire Arago de Banyuls ont montré la fragilité de la hêtraie vis-à-vis des conditions écologiques actuelles.

La surcharge de la côte aux alentours d'Argelès et l'amélioration prochaine des communications vers l'intérieur grâce à la voie rapide Argelès - Le Boulou, amèneront un reflux vers les Albères. L'intérêt des promoteurs se porte déjà sur le piedmont et sur les premières pentes : les lotissements y jouissent d'une situation de balcon et d'un isolement relatif dans un cadre agréable. Le coût assez élevé des constructions élimine la majeure partie de la clientèle d'Argelès, souvent de milieux modestes. Proximité de la mer, cadre montagneux, bois, absence de promiscuité, voilà les arguments que font valoir les promoteurs. « *Laissez les autres s'entasser en Espagne* » conseille la publicité en faveur des « *Mas Catalans* » de Laroque ; elle insiste en outre sur la qualité de l'environnement : « *ombre des chênes centenaires* », « *domaine boisé* », de « *vrais mas* », « *des collines et des chênes-lièges, des oliviers* ». De même les panneaux publicitaires vantent les avantages des « *Chartreuses du Boulou* » : « *Votre maison au milieu d'un site naturel de 174 hectares* ».

D'importants lotissements ont déjà été approuvés par les services de l'Urbanisme et lancés sur le marché immobilier :

— Les « *Mas Catalans* » de Laroque, ou « *Domaine des Albères* », par Monsieur Alazet (110 hectares).

— Les « *Chartreuses du Boulou* » par une société belge (174 hectares) ; le plus récent.

— La « *Vallée Heureuse* » de Sorède, ou les « *Castells de la Rasclose* » par Monsieur Strelin.

Se reporter aux cartes n° 6 (habitat), n° 8 (Opérations immobilières versant Nord) et n° 9 (Economie des Albères).

La création du dernier lotissement ne fut possible qu'avec l'aide involontaire de l'Office des Forêts. Monsieur Strelin avait acquis un grand nombre de parcelles au pont de la Rasclose, à la Farga, et surtout dans les hauts pâturages, du pic Neulos au pic des Fornets (carte 8). L'échange de parcelles sembla profitable à l'O.N.F. qui cédait quelques taillis de chênes verts sans intérêt pour lui (près de la Farga) ainsi que les pentes déboisées et arides de la Soulane. Il récupérait l'essentiel des parcelles en altitude, en partie reboisables en hêtres ; de plus il avait la maîtrise des hauts pâturages du Roc des Trois Termes (Laroque) au pic des Quatre Termes : atout essentiel dans sa lutte aujourd'hui séculaire contre l'élevage des bovins à demi sauvages des Albères. En réalité l'acquis était maigre car les hêtres des Albères ont peu de valeur marchande, et l'élevage — que l'O.N.F. ne peut évincer — est en déclin actuellement. Par contre Monsieur Strelin obtenait un regroupement important de parcelles, fort bien situées au débouché de la vallée et sur le premier balcon de hauteurs. Elles forment l'essentiel de son lotissement en cours. La route forestière qu'il s'était engagé à réaliser sur les terrains de l'Etat, de la Farga à la Font de l'Orri, valorise d'ailleurs les parcelles du Pla del Foum et le lotissement lui-même par l'ouverture qu'elle réalise vers la hêtraie et la route des crêtes.

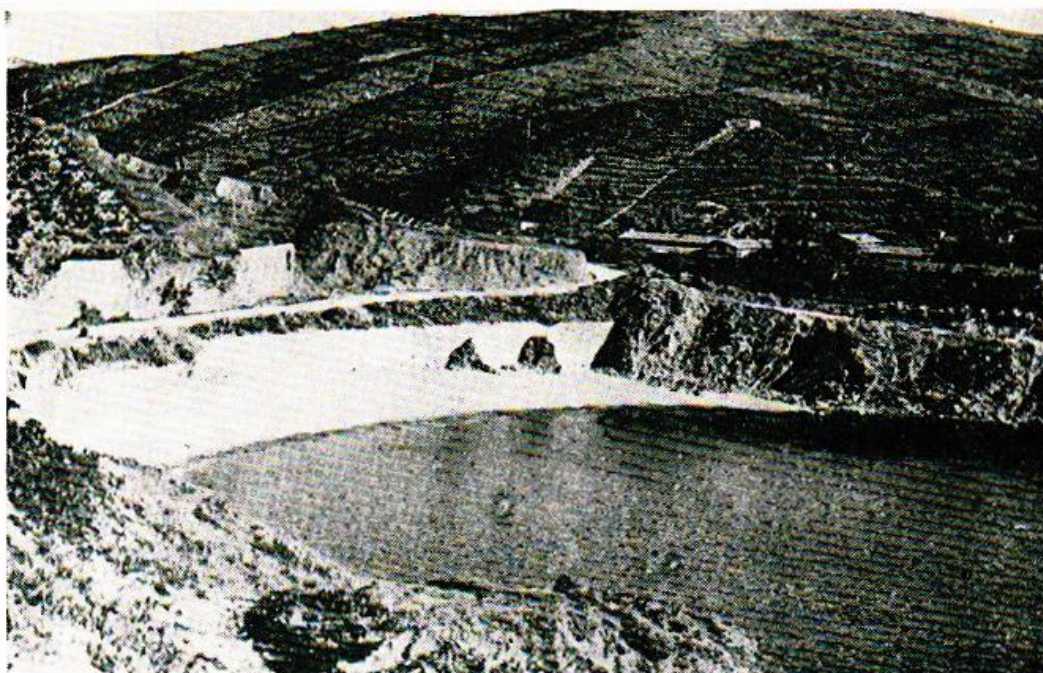
Les vieux mas présentent un attrait pour les amoureux des vieilles demeures rustiques. La vue sur la plaine et sur la mer, ainsi que l'isolement ont leur prix. De plus l'achat de ces mas permet de tourner la législation : les clauses de non aedificandi ne s'appliquent pas aux constructions existantes, même en mauvais état ; et la restauration d'un vieux bâtiment échappe aux conditions de surface minimale que l'Urbanisme impose à toute construction nouvelle. La plupart des mas ont été rachetés et aménagés par des cadres et des membres de professions libérales. La carte de l'habitat (n° 6) fait apparaître quelques secteurs de prédilection : l'arrière-pays de Banyuls, dans la commune d'Argelès les pentes qui dominent les plages et les environs de Sorède et de Laroque, qui connaissent par ailleurs une véritable fièvre de bâtir.

C - Le versant ouest encore épargné

Le versant ouest est demeuré jusqu'à présent à l'écart de ces préoccupations, isolé et replié sur lui-même. La permanence de l'économie traditionnelle et la continuité des grandes fortunes foncières ont constitué des freins évidents. Mais l'alvéole de Saint-Jean et de Saint-Martin de l'Albère offre un cadre agréable, boisé et calme. L'isolement, le repli sur soi-même qu'impose la disposition du relief est un atout supplémentaire auprès d'une partie des citoyens. Cet alvéole sera bientôt désenclavé par le tronçon d'autoroute Le Boulou - Le Perthus et par l'échangeur du Perthus. La spéculation foncière et les lotissements suivront. La structure des propriétés, en blocs compacts, et le dépérissement de l'agriculture ne peuvent que renforcer cette évolution possible. Ces grandes propriétés ne sont plus rentables : l'une d'elles peut devenir à tout moment un lotissement. Deux opérations immobilières sont déjà lancées aux abords de la future autoroute. Les deux premières tranches du lotissement de Monsieur Ribo, de part et d'autre de la nationale 9 sont approuvées et en partie bâties ; une demande de lotissement intéresse le reste de cet ensemble de plus de cent hectares. La S.A.R.L. Midi-Roussillon, par l'intermédiaire de son créateur Monsieur Ayats, a déposé une demande de lotissement : 75 hectares entre les mas Anglade, Taulère et Solanells (voir cartes 6, 8 et 9).

Dans tout le secteur de Montesquieu à l'Albère, la possibilité d'implanter des résidences principales n'est pas à exclure, même pour des personnes travaillant à Perpignan, car l'autoroute va bouleverser le rapport distance-temps en faveur de ce versant des Albères.

Malgré tout cela, pour beaucoup de Perpignanais, les Albères demeureront toujours un but de promenade dominicale. Il ne faut pas l'oublier.



BANYULS : LA PLAGE DES ELMES AVANT 1914.



BANYULS : LA PLAGE DES ELMES EN JANVIER 1973

LE CADRE DU VIGNOBLE A L'ARRIERE-PLAN N'A GUERE CHANGE.
LE SANATORIUM, DEvenu AERIUM, A PRIS DE L'EXTENSION ;
UN PETIT BOIS DE PINS A REMPLACE QUELQUES VIGNES.
UN IMMEUBLE-VERRUE DONT LES LIGNES
NE S'ADAPTENT NI AU PAYSAGE NI A LA PETITE VILLE VOISINE :
EXEMPLE, PARMi D'AUTRES, DE POLLUTION ESTHETIQUE INVOLONTAIRE
LE LONG D'UNE COTE QUI VIT DE SON TOURISME ET DE L'HARMONIE DE SES PAYSAGES.

Conclusion :

Sauvegardons une montagne - paysage !

Les Albères deviennent donc « sauvages », « naturelles » comme l'affirment des publicités envahissantes. En vérité il s'agit d'une montagne abandonnée depuis peu à elle-même. Une longue utilisation agricole et pastorale laisse un capital amoindri et un équilibre naturel gravement perturbé. L'exploitation abusive des forêts, la longue surcharge pastorale, les incendies de diverses origines ont laissé de profonds stigmates. Il s'ensuit un appauvrissement général de la végétation, une érosion intense et la perte d'une grande partie du potentiel de régénération. Cet abandon a pour corollaire la multiplication des incendies. Ils ont changé de nature : de grands incendies, brutaux et imprévisibles, plus dévastateurs qu'autrefois, remplacent les feux « contrôlés » et systématiques. Les départs augmentent les risques. Cette constatation est d'autant plus angoissante que tous les lotissements en cours ou en projet, ainsi que tous les secteurs d'attraction immobilière probable sont situés dans la zone du chêne-liège et du chêne vert : zone abandonnée, la plus combustible de toutes les Albères. Les acheteurs prennent inconsciemment de grands risques. Les pouvoirs publics qui ne veulent... ou ne peuvent arrêter cette extension immobilière, sont tenus néanmoins de s'intéresser à ce problème dès lors que des vies humaines sont en jeu. Ces constructions nouvelles constituent une lourde charge pour la communauté car leur protection est très coûteuse... et à la charge des pouvoirs publics. La lutte contre les incendies réclame des investissements considérables pour la création, des routes d'accès, des coupe-feu, des points d'eau aménagés, sans compter le personnel de surveillance, d'intervention et le matériel de lutte. Or jusqu'à présent elle s'est avérée impuissante à limiter les incendies : on cherche à lutter contre les effets au lieu de s'attaquer aux causes.

Dans les Albères, la valeur du site, montagne-paysage, environnement complémentaire de la côte, reste presque seule et mérite d'être préservée. De plus la hêtraie a une grande importance scientifique. C'est une relique de la flore tertiaire ; très près de la mer, à faible altitude, elle ne comprend que 22 % d'espèces méditerranéennes. Elle « apparaît donc comme un îlot au milieu de la végétation méditerranéenne » (16). La minuscule réserve de dix hectares dans la forêt communale d'Argelès a un statut incertain ; elle est trop petite et ne constitue qu'un alibi commode pour ceux qui s'opposent à la protection des Albères : le mot « réserve » évoque une protection totale alors qu'il cache ici une réalité toute différente.

Pour préserver les paysages, pour les améliorer ensuite, il faut d'abord corseter la poussée immobilière, la canaliser, lui imposer des règles compatibles avec la sauvegarde du massif. Il est nécessaire de protéger les Albères de la spéculation immobilière sauvage, désordonnée, et d'éviter ainsi une pollution esthétique déjà amorcée. Il faut aussi protéger d'urgence ce massif contre lui-même, contre toutes les actions physiques, écologiques et humaines qui tendent à le dégrader davantage.

LEXIQUE

Les Albères - L'Albère : L'usage local veut que le pluriel désigne l'ensemble du massif, alors que le singulier s'applique à la commune de Saint-Jean et de Saint-Martin de l'Albère.

« **Aspre** » : Rude, difficile. Par extension, en Roussillon, terres non irrigables.

« **Cortal** » : Lieu fermé pour le bétail (Syn. : « **corral** »).

Démasclage : Opération qui consiste à enlever l'écorce d'un chêne-liège (Fénelon : Vocabulaire de géographie agraire).

Erme : Lande, steppe des garrigues, parsemée de buissons et de plantes odoriférantes parmi la rocaïlle (Fénelon).

« **Jaça** » : Pré où le bétail est parqué pour la nuit, lors d'un séjour en montagne. (Forme francisée : **jasse**).

« **Masada** » : Mas important ou groupe de mas.

« **Orri** » : Cabane, souvent en pierres sèches ; lieu où l'on traite les brebis et où l'on fabrique le fromage.

Pasquiers : Pâturages médiocres du massif du Carlitte (et du Haut Conflent) qui ne se composent guère que de maigres pelouses à nard, à callune et à myrtille (Fénelon).

« **Peus de gall** » : Littéralement, pieds de coq. Nom donné au système de drainage des eaux de ruissellement dans le vignoble de Banyuls.

« **Solana** », « **solà** », « **solell** » : Versant exposé au soleil (Ant. : « **bac** »). Forme francisée : **soulane**, **soula**.

« **Tallats i sembrats** » : Litt., dégagé, défriché et semé. Droit de défricher et de cultiver les étendues non boisées de la forêt.

Vacants : Terre inculte, improductive, vide de toute récolte (Fénelon).

(Dans le texte, les mots entre guillemets sont orthographiés en catalan).

BIBLIOGRAPHIE

- (1) ALART : Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales du Roussillon et de Cerdagne. Perpignan, 1878.
L'ancienne industrie de la verrerie en Roussillon. B.S.A. XX, 1873, pp. 307/322.
- (2) ARAGON H. : La Côte Vermeille. Notice historique. Perpignan, 1927.
- (3) AYMERICH : Mémoire sur le Port Vendres présenté en 1833 au Conseil Général. B.S.A. II, 1825, pp. 153/163.
- (4) AZEMAR J. : Mémoire sur l'état présent de la culture du chêne-liège dans les Pyrénées-Orientales. B.S.A., VIII, 1851, pp. 335/348.
- (5) BALOUET : L'élevage en Roussillon au XVIII^e siècle. D.E.S., Toulouse, 1957, in CERCA, IV, pp. 164/184.
- (6) BENARD : Mémoire au sujet des forêts du Roussillon pour M. d'Albaret, intendant de la province, 1699. CERCA, VII, 1960, pp. 38/43.
- (7) BOIXO (P. de) : Notice sur les forêts et sur le reboisement dans les Pyrénées-Orientales. B.S.A. XXXIV, 1893, pp. 111/201.
- (8) BRUTAILS : Notes sur l'économie rurale du Roussillon à la fin de l'Ancien Régime. B.S.A. XXX, 1889, pp. 225/452.
- (9) BUFFAUT P. : La forêt de Laroque des Albères. Manuscrit, 1906, O.N.F.
- (10) CALAS J. : Les essences forestières des Pyrénées-Orientales. Nature et utilisation de leurs produits. B.S.A., XXXIV, 1893, pp. 201/307.
- (11) CALONI (Gal) : Collioure. B.S.A., LIX, 1938, pp. 9/138.
- (12) CHAUVET H. : Histoire du Roussillon. Perpignan, 1952, 325 p.
- (12 bis) COMBAUT P. : Collioure 1918-1960 : anecdotes et souvenirs. B.S.A., LXXV, 1960, pp. 123/135.
- (13) COMPANYO L. : Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales. Tomes 1 et 2. Perpignan, 1861-1863.
- (14) CONILL L. : Esquisse d'une monographie scientifique de Sorède et de Lavall. B.S.A., LII, 1911, pp. 453/484.
- (15) CORTADE E. : Collioure. Perpignan, 1964, 103 p.
- (16) DAJOZ R. : Les plantes vasculaires de la forêt de la Massana. Le cas du hêtre. Vie et Milieu, 1961, IV, pp. 677/701.
- (17) DANJAN : Une excursion à Pougnetous. Bull. Soc. Lang. Géogr., 1891, XIV, pp. 233/239.
- (18) DANJOU R. : Projet de la Corniche des Albères. Route forestière et touristique reliant le Perthus à Collioure. Annales Féd. Pyr. Ec. Mont., XII, 1946, pp. 208/215.
- (19) DAVY DE VIRVILLE E. : La flore et le climat d'un vallon des Albères. Paris, 1934, 28 p.
- (20) DELAMARE-DEBOUTEVILLE, PETIT, TRAVE : Introduction à l'étude de la réserve naturelle de la Massane. Vie et Milieu, III, 1957, pp. 221/234.
- (21) DOUMENGE : Hydrologie, biologie et pêche en Méditerranée occident. Bull. Soc. Lang. Géogr., 1967-1968.
- (22) DURAND L. : Un mot sur l'espèce bovine du département. B.S.A., XVI, 1968, pp. 77/81.
- (22 bis) DURAND L. : Note sur les jachères. B.S.A., XV, 1867, pp. 257/261.

- (23) ENQUETE AGRICOLE DE 1870 :
 — Mémoire de M. Morer : forges, forêts. B.S.A., XIX, 1871-1872, pp. 257/278.
 — LABAU : Economie. id., pp. 249/256.
 — Mémoire de M. DURAND : Troupeaux et laines. B.S.A., XX, 1873, pp. 25/37.
 — Mémoire de M. LLOUBES : Vignes, vins, eaux-de-vie. Id. p. 41.
 — Note sur le micocoulier. Id., p. 45.
- (24) FERRER G. : Le vignoble de Banyuls-sur-Mer. Rev. Géogr. S.-O., 1930, pp. 185/192.
- (25) FLAHAULT C. : Distribution géographique des végétaux dans la région méditerranéenne française. Lechevalier, Paris, 1937.
- (26) FRANCES R. : Histoire de la forêt de la Massane. Massana, V, Oct. 1969, pp. 42/52.
- (27) FREIXE : Extraits de la monographie du Perthuis. B.S.A., XXXV, 1894, pp. 253/282.
- (28) FURON R. : L'érosion du sol, conséquence de l'activité humaine. Application à la région du vignoble de Banyuls. Vie et Milieu, IV, 1950, pp. 466/473.
- (29) GAUSSEN H. : Documents pour la carte des productions végétales. Série Pyrénées. Tome Roussillon. Volume I. Paris, Lechevalier, 1934.
- (30) GIGOT J.-G. : Capbreu d'Argelès (1661). CERCA, III et Archives des Pyr.-Or. G-708.
- (31) GOT N. : Le cru de Banyuls. Montpellier, 16 p., extrait du Progrès Agricole et Viticole, 1955.
- (32) HUC J. : Dossier d'expertise. Expropriation de la forêt de Sorède. 1961, 69 p.
- (33) IZARD P. : Les hêtres de la Massane. Massana, IV, 1970, pp. 11/17.
- (34) IZARD P. : Argelès contre Collioure. Massana, XII, 1971, pp. 345/347.
- (35) JALABERT : Géographie des Pyrénées-Orientales. Perpignan, 1819, 173 p.
- (36) LABAU : Etude sur les assolements dans les Pyrénées-Orientales. B.S.A., XXVI, 1882, pp. 177/200.
- (37) LABORDE S. : Port-Vendres. Etude de Géographie urbaine. Bull. Soc. Lang. Géogr., 1957, I, pp. 6/108.
- (38) NICOLAU-GUILLAUMET P. : Recherches faunistiques et écologiques sur la rivière la Massane. Vie et Milieu, X, 1959, pp. 217/226.
- (39) OMS M. : La Massana face à son avenir. Le point de vue des éleveurs. Massana VI, 1970, pp. 86/91.
- (40) O.N.F. : Laroque-des-Albères, règlement spécial d'exploitation (1890-1929). Manuscrit, O.N.F., Perpignan.
- (41) PAGES R. : Le reboisement de la Côte Vermeille. Reflets du Roussillon, XIX, 1957, pp. 32/33.
- (42) POEDAVANT P. : L'intendance du Roussillon. 1778.
 Cité par DESPLANQUE ; B.S.A., XXXV - XXXVII - XXXX, (1894-1899).
- (43) ROUFFIA C. : Procédés de culture et usages de quelques localités des Albères. B.S.A., VI, 1845, pp. 56/68.
- (44) SEVERIN R. : Culture de l'olivier dans les Pyrénées-Orientales. B.S.A., LIII, 1912, pp. 597/625.
- (45) SORRE M. : Les Pyrénées méditerranéennes. Thèse, Colin, Paris 1913.
- (46) SUSPLUGAS J. : Les forges catalanes et la forêt vallespirienne. B.S.A., LIX, 1936, p. 138.
- (47) TRAVE J. : Ecologie et biologie des oribates. Thèse, Laboratoire Arago, Banyuls-sur-Mer, 1963.

(B.S.A. = Bulletin de la Société Agricole, Littéraire
 et Scientifique des Pyrénées-Orientales).

AUTRES SOURCES

- Atlas régional Languedoc-Roussillon, 1966, Montpellier, éd. Berger-Levrault.
- Carte géologique de la France au 1/80.000^e Céret.
- Cartes O.N.F.
- Carte pédologique de la France au 1/80.000^e. Feuille Argelès-sur-Mer, Perpignan. INRA 1970, par CALLOT, FAVROT, SERVANT, SERVAT.
- Carte des sols du Roussillon. INRA, 1966, Montpellier, par SERVAT et CALLOT.
- Schéma d'aménagement rural des Pyrénées-Orientales. D.D.A. Perpignan. 1971.

★ ★

- Archives départementales des Pyrénées-Orientales, notamment les séries O (Archives municipales), M (Industries, manufactures, agriculture), L (Révolution), C (Avant 1790).
- Comité Interprofessionnel des V.D.N. D.D.A., Perpignan.
- Contributions indirectes, Service de la viticulture.
- D.D.A. : Service des statistiques agricoles (M. Arpajoux).
- Laboratoire Arago, Banyuls-sur-Mer (M. Coineau).
- O.N.F., Perpignan (M. Rudel).
- Service maritime : Capitainerie du port de Port-Vendres (M. Bérat).
- Enquêtes dans les mairies, au service du cadastre, et sur le terrain.

CARTES HORS-TEXTE

- N° 1 : Economie des Albères et de leur piedmont - 2^e moitié du XVIII^e siècle. (1/50.000^e).
- N° 2 : Etat des peuplements végétaux - Versant nord - Situation entre 1890 et 1910. (1/25.000^e).
- N° 3 : Le vignoble du Cru Banyuls - Historique. (1/25.000^e).
- N° 4 : Aire du Cru Banyuls : extension du vignoble. (1/25.000^e).
- N° 5 : Cru Banyuls : production. (1/50.000^e).
- N° 6 : L'habitat dans les Albères - Evolution et situation actuelle. (1/50.000^e).
- N° 7 : Communes de l'Albère, l'Ecluse, le Perthus - Moyennes et grandes propriétés. (1/25.000^e).
- N° 8 : Albères, versant nord : opérations immobilières. (1/25.000^e).
- N° 9 : Economie des Albères et de leur piedmont - Epoque actuelle. (1/50.000^e).

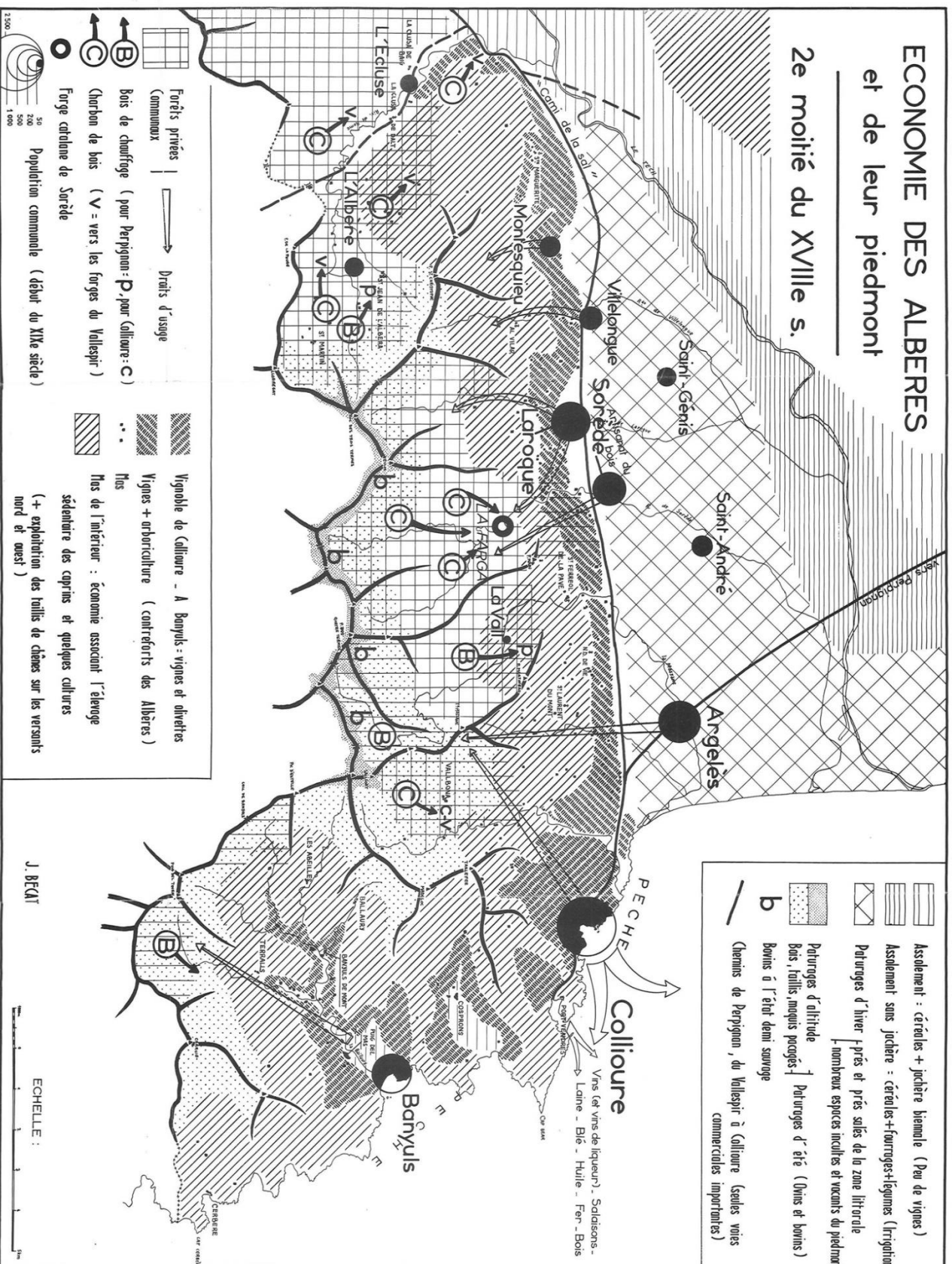
★ ★

Cartes de référence ou d'appui conseillées :

- Carte I.G.N. au 1/100.000^e : feuille Béziers - Perpignan (carte pour le tourisme, série verte, pliée).
- Cartes I.G.N. au 1/50.000^e : Céret, Arles-sur-Tech, Argelès-sur-Mer et Cerbère.
- Cartes I.G.N. au 1/100.000^e : Argelès-sur-Mer et Céret.
- Carte Michelin.

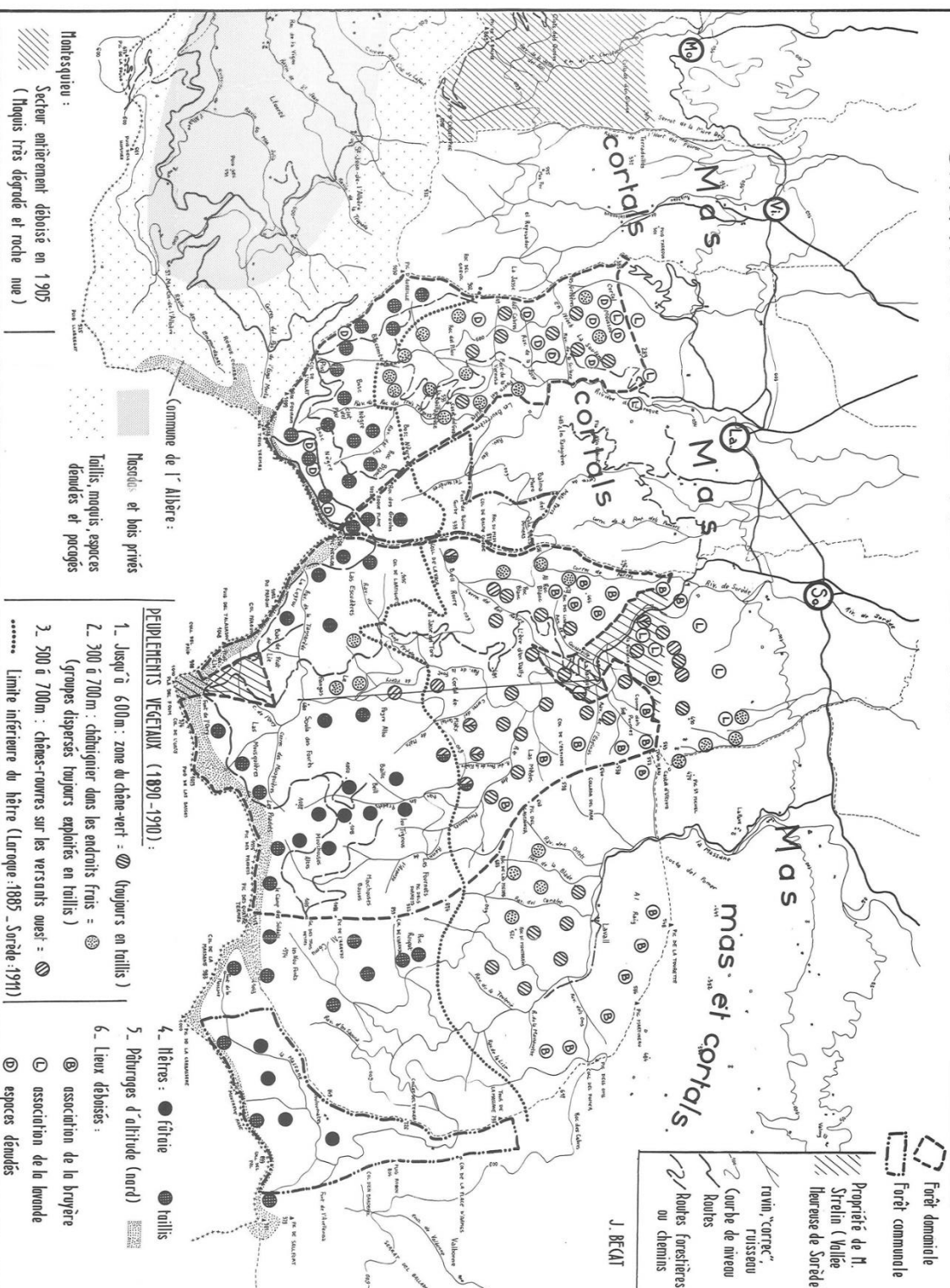
ECONOMIE DES ALBERES et de leur piedmont

2e moitié du XVIIIe s.



SITUATION ENTRE 1890 ET 1910

SITUATION ACTUELLE :



LE VIGNOBLE DU CRU BANYULS (Historique)

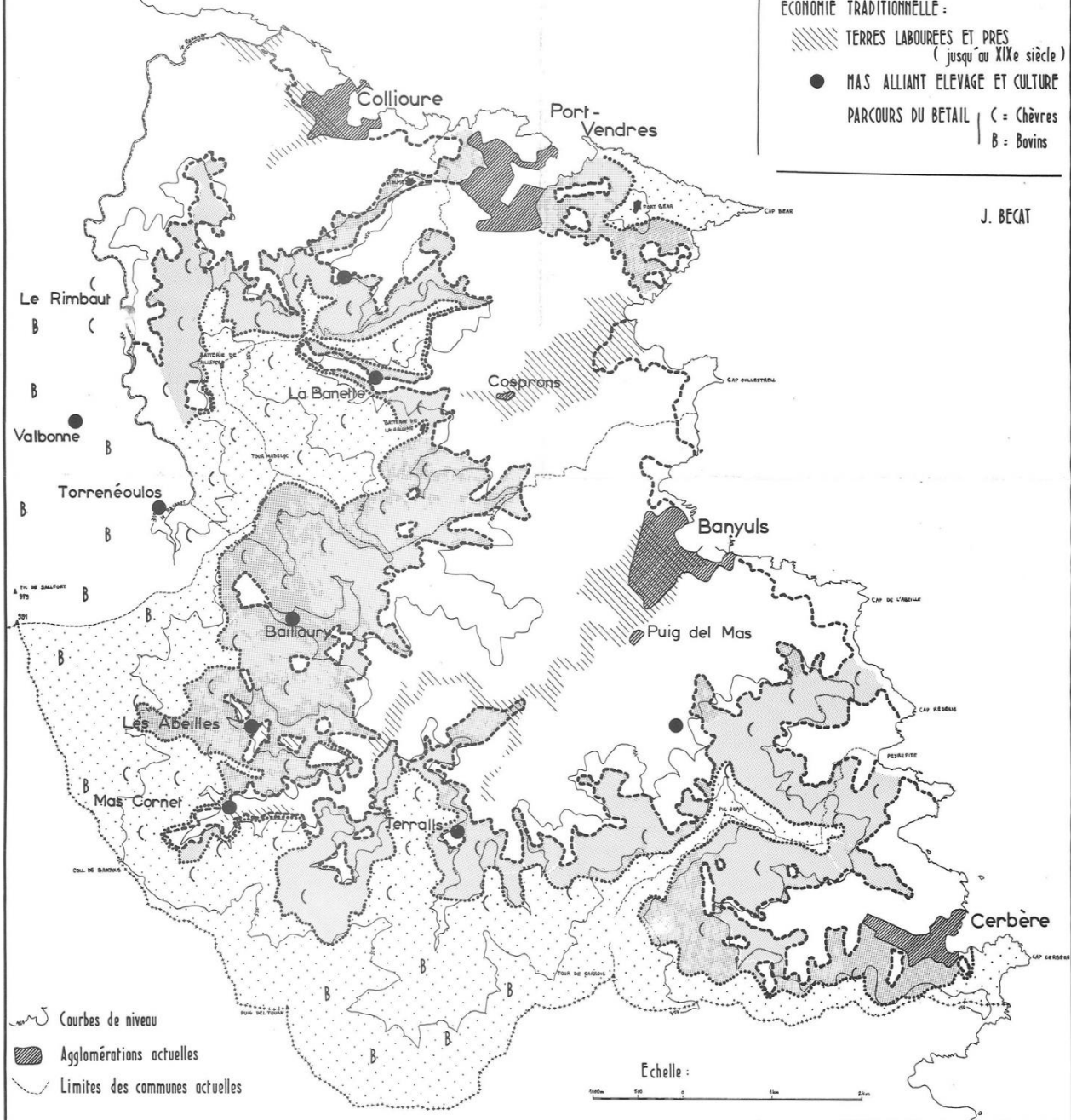
VIGNOBLE :

- EXTENSION MAXIMALE (avant 1880)
- LIMITE ACTUELLE
- REÇUL

ECONOMIE TRADITIONNELLE :

- /// TERRES LABOURÉES ET PRES (jusqu'au XIXe siècle)
- MAS ALLIANT ELEVAGE ET CULTURE
- PARCOURS DU BETAIL C = Chèvres B = Bovins

J. BÉCAT



AIRE DU CRU BANYULS

Extension du vignoble

Argelès-Plage
Le Raoult
Collioure
Port-Vendres
Banyuls
Cerbère

ECHELLE
0 5 10 km

Vignes
Bois

Courbe de niveau 150m
Routes
Chemin de fer

SOURCES :
- Carte au 1 / 25 000e I.G.N. 1964
- Vérifications sur le terrain et corrections 1972

J. BECAT

Extension du vignoble

ECHELLE

 Vignes

 Bois

 Courbe de niveau
150m

 Routes

 Chemin de fer

SOURCES :

- Carte au 1 / 25 000e I.G.N. 1964

- Vérifications sur le terrain et corrections 1972

J. BECAT

CRU BANYULS : PRODUCTION



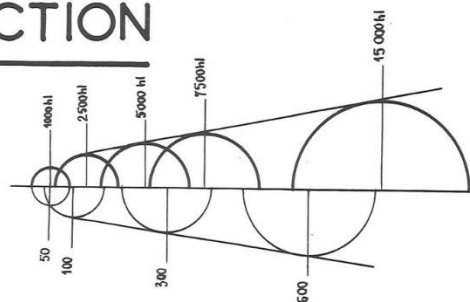
Aire du vignoble

2 798 ha déclarés

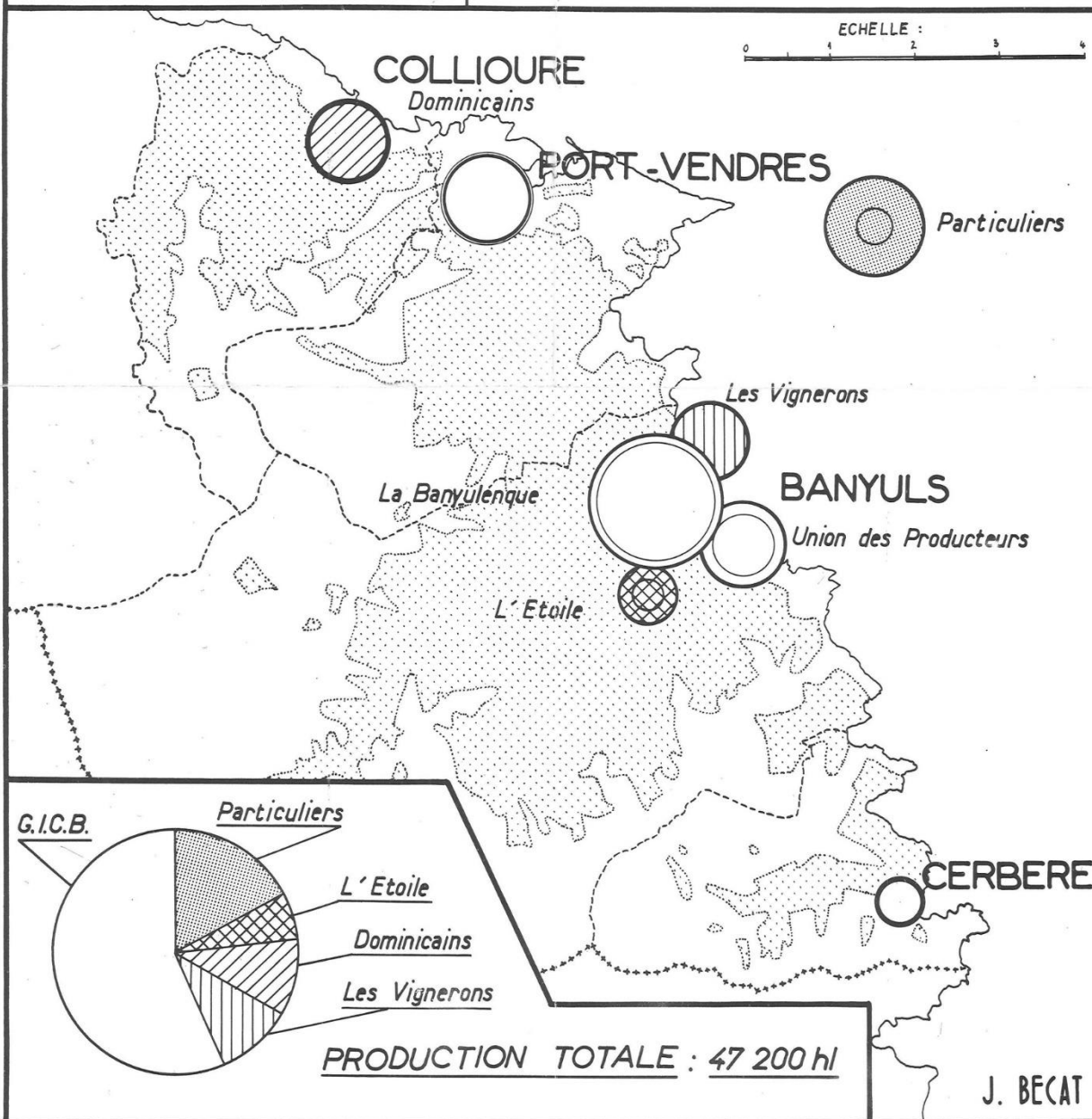
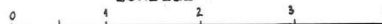
1 890 récoltants

Production

Récoltants



ECHELLE :



G.I.C.B.

Particuliers

L'Etoile

Dominicains

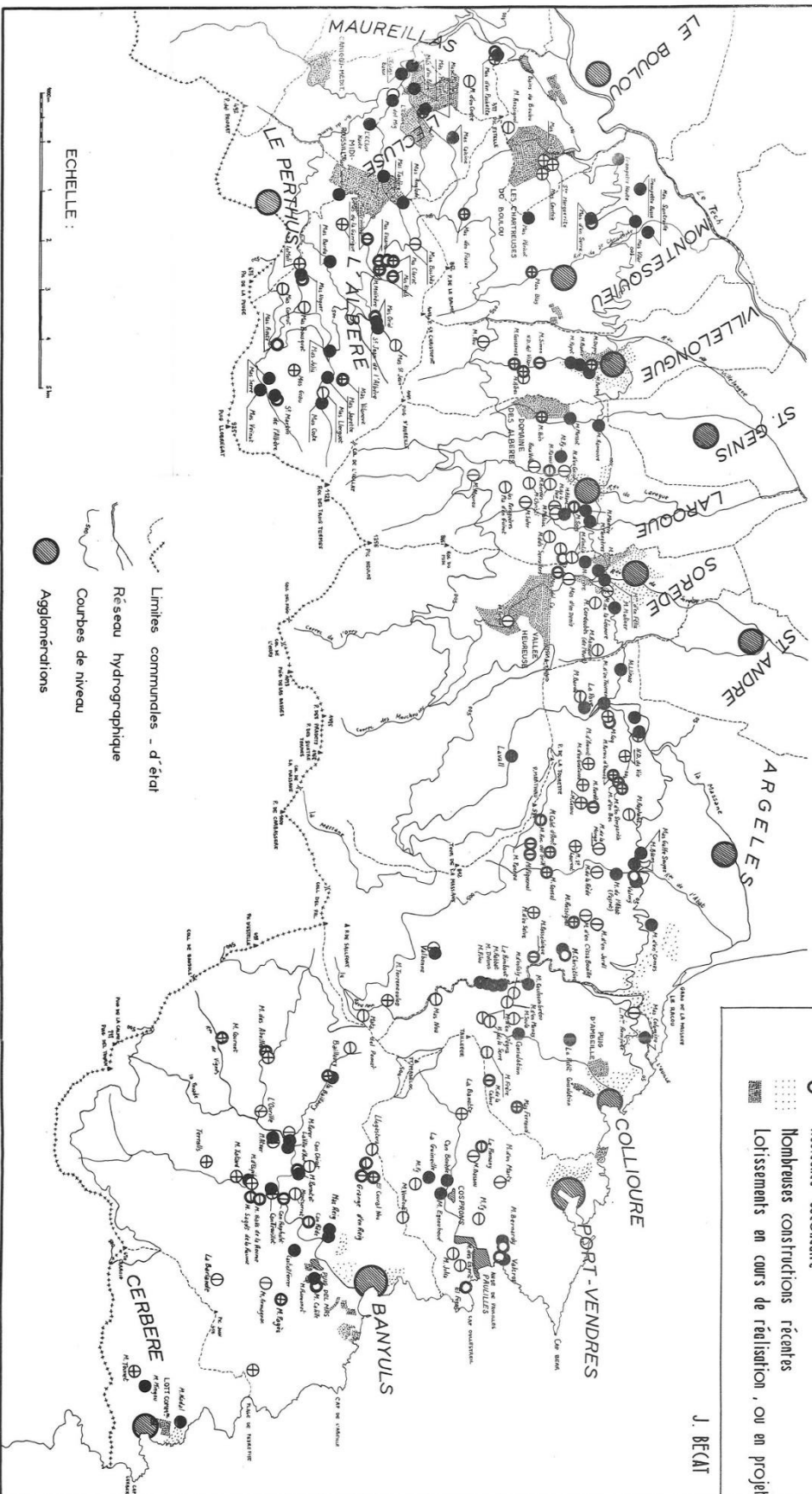
Les Vignerons

PRODUCTION TOTALE : 47 200 hl

J. BECAT

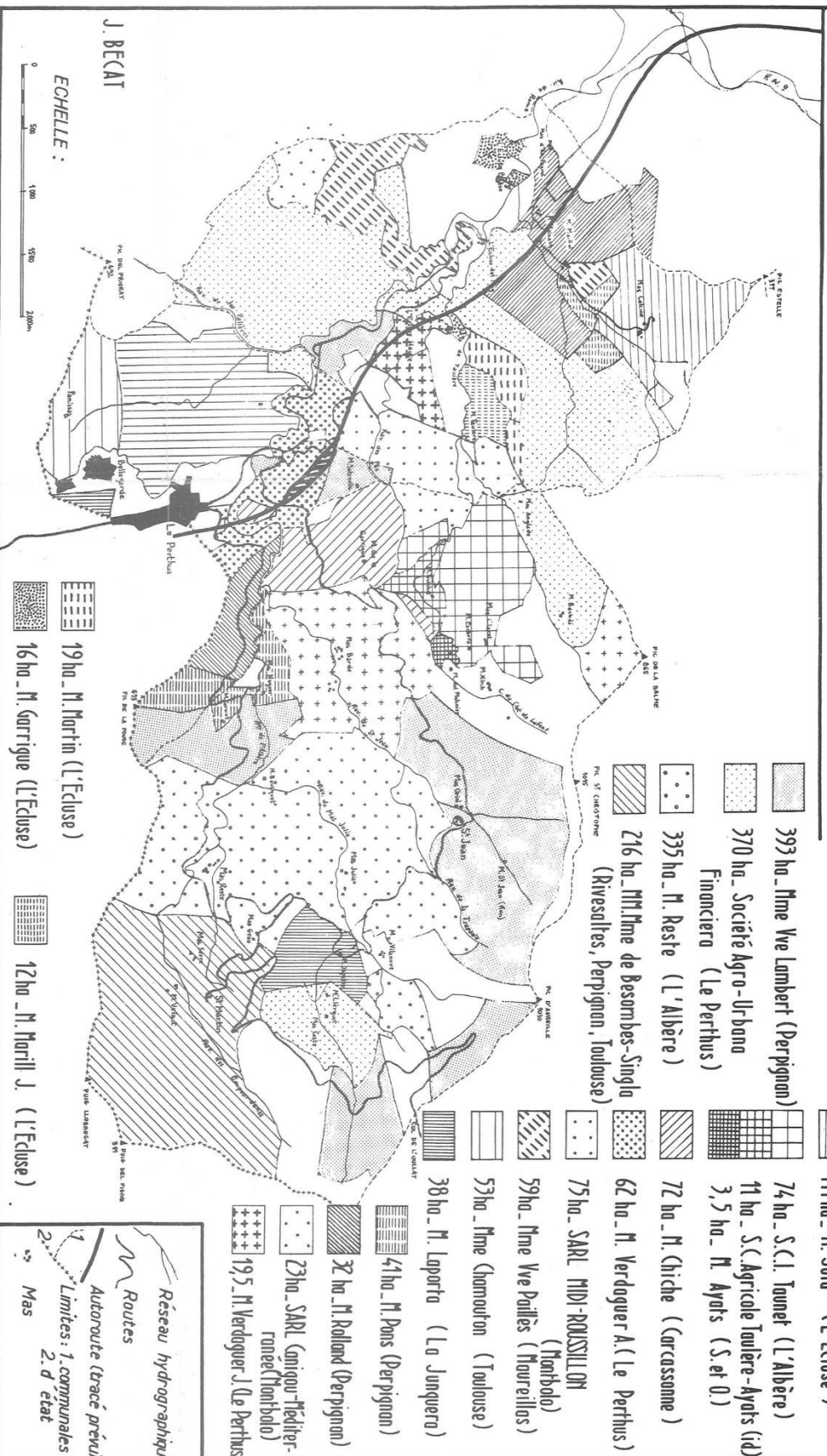
L'HABITAT DANS LES ALBERES

Evolution et situation actuelle



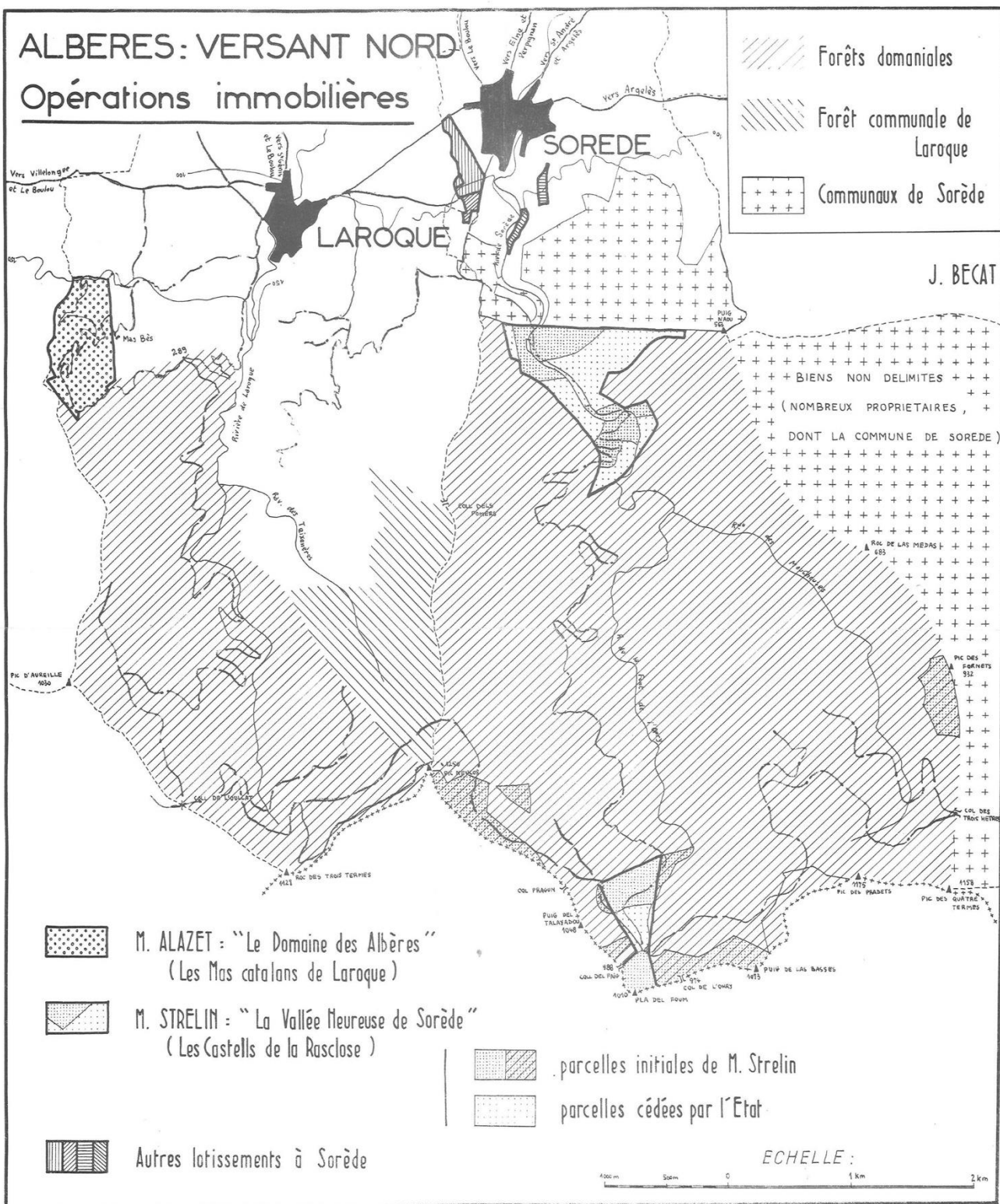
COMMUNES DE L'ALBERE, L'ECLUSE, LE PERTHUS

Moyennes et grandes propriétés



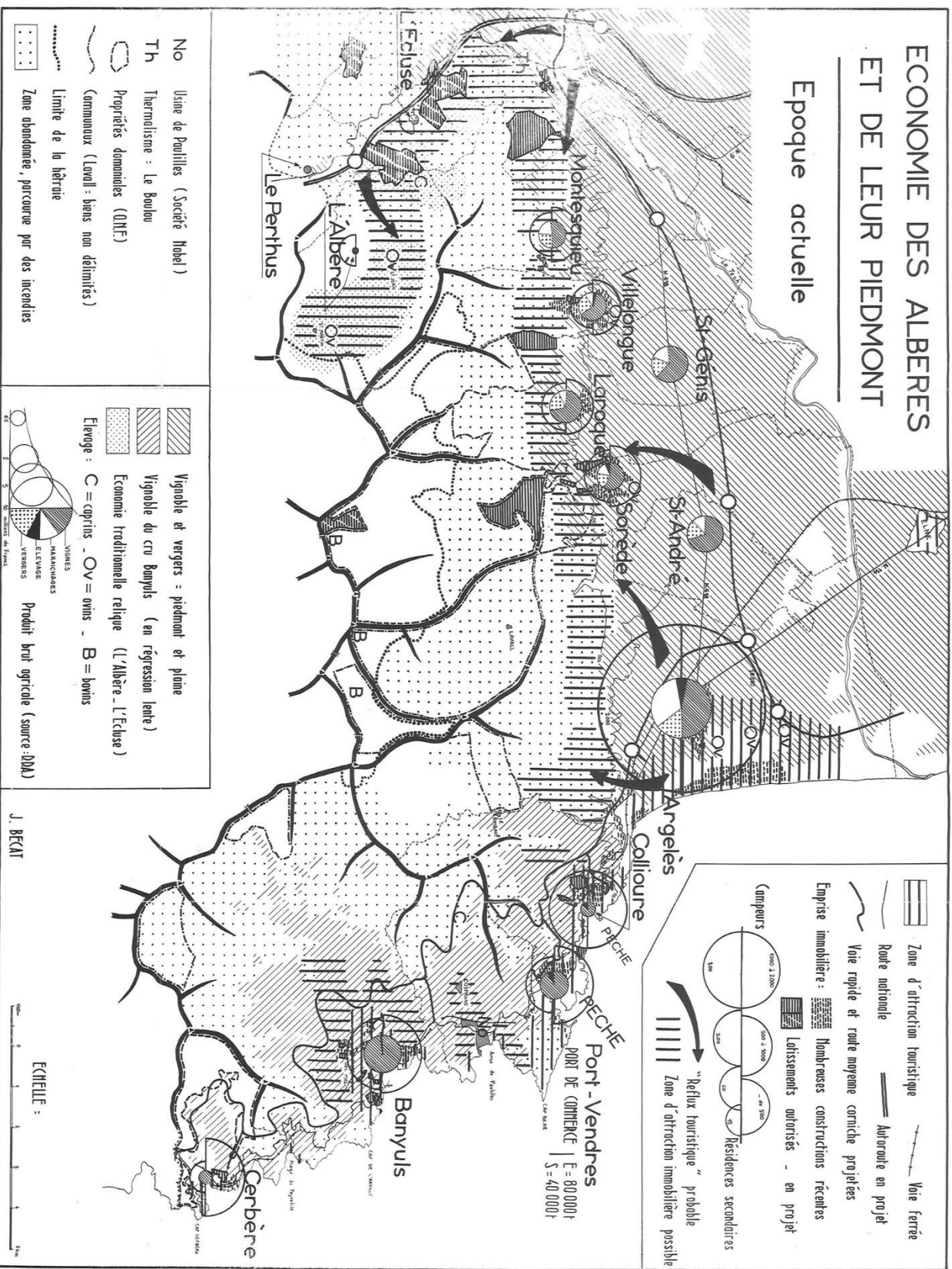
ALBERES: VERSANT NORD

Opérations immobilières



ECONOMIE DES ALBERES ET DE LEUR PIEDMONT

Epoque actuelle



J. BECAT

ECHELLE :